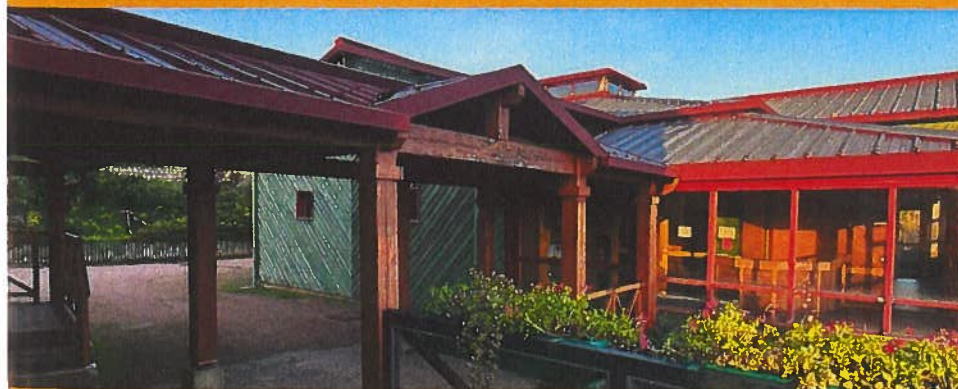
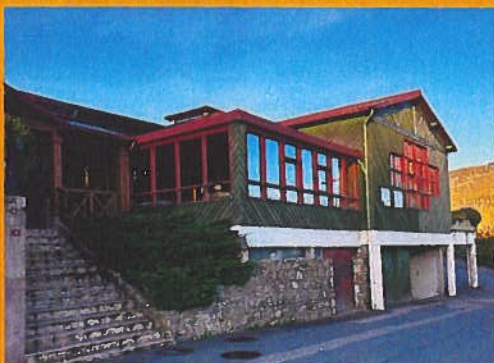
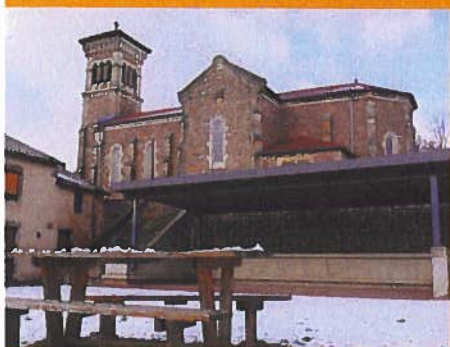


CENVES

BULLETIN MUNICIPAL

2025

25^e ÉDITION



COMMUNE TOURISTIQUE DU HAUT-BEAUJOLAIS

SOMMAIRE

- 1 Le mot du maire
- 2 Bilan de la mandature 2020-2025
- 6 Situation financière de la commune
- 10 Le Projet Éducatif du Territoire
- 13 Activités des gîtes
- 15 Connaître sa commune
- 21 Les nouveaux habitants
- 22 Portrait : Florence Chuzeville
- 23 Une nouvelle association
- 25 La bibliothèque
- 26 Villages en vie
- 27 La Cabriole
- 30 Le Comité des fêtes
- 32 Le club Amitiés d'automne
- 33 Portrait : Céline et Laurent Péau
- 36 La vie de l'école
- 39 Le Sou des écoles
- 41 Le Restaurant scolaire
- 42 Le Projet Alimentaire Territorial
- 44 Les conscrits
- 47 Cenvard ou habitant de Cenves ?
- 49 Le Poney club
- 51 Marpa La Fleurisienne
- 52 Soleil Beaujolais
- 53 L'énergie verte du Beaujolais
- 54 Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- 56 Epave de la Grosne et la Petite Grosne
- 57 Eau potable
- 59 Les pompiers du Fief
- 60 Les manifestations
- 61 Infos et annonces
- 68 Formalités administratives

ÉTATS CIVILS

NAISSANCES

Virgile Pierre Vincent Henri BRUNHES (Les Roussets)
né le 24 mai 2025

Ombeline Maëlys Marie ROUDERGUES (Les Montgerauds)
née le 4 juin 2025

Lyssandre CONSANI (Les Burnaizés)
né 1^{er} août 2025

MARIAGES

Sabine FOLNY & Lakhdar HEK
le 8 mars 2025

Ludivine LACHARME & Pierre-Jean RUBIN-DELANCHY
le 16 août 2025

DÉCÈS

Albert Joseph AUDET
le 11 août 2025

Gbai Ghislaine Joséphine JOSEPH née GBETIBOULO
le 1^{er} octobre 2025

Directeur de publication : Maire de Cenves

Comité de rédaction : Catherine Raymond,
Joëlle Bourdaudhui, Syvie Monnet-Boyat, Pierre-
Yves Pellé-Boudon, Frédéric Denuelle.

Crédit photos : Mairie de Cenves

Réalisation : Christine Doridon
Tél : 06 09 20 22 85

Impression numérique : 380 exemplaires
DG PROMO 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
Tél : 04 74 66 51 51

■ LE MOT du Maire

À l'aube d'une nouvelle échéance électorale, il est temps de porter un regard rétrospectif sur ces six années de mandat au service de notre commune.

Ce mandat aura été marqué par un esprit de travail constructif et respectueux au sein du conseil municipal. Les échanges, toujours guidés par l'intérêt général, ont permis de prendre des décisions efficaces et, le plus souvent, consensuelles. Cet état d'esprit collectif restera l'une des grandes forces de cette équipe.

Au fil des années, les conseillers municipaux, épaulés par de nombreux bénévoles, ont fait preuve d'un engagement constant pour maintenir une commune vivante, accueillante et solidaire. Qu'il s'agisse de préparer les décorations, de participer au déménagement de la salle des fêtes en prévision des travaux, d'assurer les astreintes des gîtes, de sécuriser les routes après des intempéries ou encore de déneiger, chacun a répondu présent, souvent dans l'ombre. Cette énumération, forcément incomplète, témoigne de la diversité et de l'ampleur du travail accompli. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

Je souhaite également saluer le dévouement de notre personnel communal, que ce soit les personnes en poste aujourd'hui ou toutes celles qui ont œuvré durant ce mandat. Leur professionnalisme et leur sens du service public ont été mis à rude épreuve lors de périodes particulièrement difficiles, entre la pandémie, l'inflation, les absences à gérer et une organisation parfois bousculée par des chantiers aux calendriers mouvants.



Enfin, ce bilan ne serait pas complet sans vous, chers concitoyens. Vos encouragements, vos messages de soutien et vos remerciements ont été une source précieuse de motivation. Ils ont donné du sens à l'engagement quotidien de celles et ceux qui, élus, agents ou bénévoles, ont œuvré pour améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants de notre commune.

À l'heure où s'ouvre une nouvelle page, je souhaite que cet esprit de coopération, de solidarité et d'engagement continue d'animer notre village.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon

BILAN DE LA MANDATURE 2020-2025 POUR NOTRE COMMUNE



RÉCAPITULATIF DES ACTIONS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

2020

(En pleine pandémie avec une nouvelle équipe municipale)

- Bâtiments
 - Remplacement de la turbine de la station d'épuration (la 3^e en 10 ans)
 - Réfection intérieure du gîte de 12 couchages et ajout d'une cuisinière / insert à bois
 - Réfection de la terrasse du gîte de 40 couchages
 - Station d'épuration : construction de la protection de la turbine en parpaings
- Finalisation de l'adressage communal
- La Maison du fromage reprise par Emmanuelle Berne
- Déploiement des réseaux 4G et 5G
- 6 nouvelles familles, 1 mariage, 3 naissances et 4 décès.

2021

(Des masques toujours des masques, assaut du Capitole, retour des talibans, JO de Tokyo sans spectateur...)

- André Roger, notre adjoint technique, part à la retraite et sera remplacé par José Ferreira
- Bâtiments
 - Les douches du gîte de 40 couchages se refont une beauté
 - Réfection partielle de la toiture de l'église
 - La savonnerie Lunabellis s'installe dans l'ancien atelier du peintre qui a été rénové
 - Fleurissement du village par les bénévoles suite à l'achat de bacs à fleurs d'occasions
- Mise en place du WiFi public européen
- Collecte de 3 000 pneus
- Premières séances de cinéma à la salle des fêtes pour les écoliers
- Réfection des chemins ruraux autour du Poney Club
- 6 nouvelles familles, 3 mariages, 8 naissances et 4 décès.

2022

(Guerre en Ukraine et inflation)

- José, notre agent technique, a décidé de nous quitter et Denis Buna le remplacera en 2023
- La loi Zan vient durcir la possibilité de construire dans nos communes et le PLUi-H doit en tenir compte à l'échelle de la Communauté de communes
- La loi montagne nous oblige à chauffer nos voitures de pneus hiver, de pneus toutes saisons ou de chaufferettes, du 1^{er} novembre au 31 mars
- Renégociation des emprunts et nouvel emprunt pour se préparer à la rénovation énergétique du gîte de 40, du gîte de 4 et de la salle des fêtes
- Un vœu pieux pour le déploiement de la fibre à fin 2022
- Josy et Georges qui tenaient le restaurant Dargaud sont partis vers d'autres horizons et Dargaud 3.0 est né grâce à un jeune couple et leur ami cuisinier
- La Maison du fromage est définitivement fermée
- Une collecte a été organisée par les parents d'élèves du RPI Cenves-Serrière pour venir en aide aux Ukrainiens
- Bâtiments
 - Diagnostic énergétique des bâtiments à rénover
 - Économie d'énergie (extinction des lampadaires et remplacement de nombreuses ampoules par des ampoules à LED dans différents bâtiments)
 - Réfection d'une salle de bain et remplacement de radiateurs dans un appartement communal
 - Nouveaux lave-vaisselles dans les gîtes de 40 et 12 couchages
 - Changement de portes pour des portes isolées (école et accès aux appartements place des conscrits) ainsi que les fenêtres de la salle de classe du haut
 - Porte et fenêtre installées par les conseillers municipaux et bénévoles à la station d'épuration
- Voirie
 - Élargissement de la route de la Bruyère
 - Location d'une pelle pour réaliser des saignées et l'entretien des fossés
- Cenv'arts Loisirs et Culture est en sommeil. Quelqu'un pour la réveiller ?
- Les conscrits (0,1 et 2) reviennent après deux ans de restriction
- 3 nouvelles familles, 3 mariages, 10 naissances et 3 décès.



2023

(Crispation avec la Chine et attaque du Hamas)

- Danielle Corgier, notre agent d'entretien, a pris sa retraite et Julie la remplacera
- Bâtiments
 - La salle des archives est réaménagée par Carole, notre secrétaire de mairie, avec l'aide de Frédéric Denuelle et de sa fille Jade
 - Réfection de la terrasse du restaurant
 - Pose d'une borne de recharge pour voiture électrique
 - Préparation à la mise en place de nouveaux compteurs électriques (chambre d'hôtes et mairie)
 - Rénovation du matériel informatique à la mairie
- Première saison de la Maison du Haut-Beaujolais et d'une cabane à Pizzas
- Rencontres à la bibliothèque avec des auteurs locaux
- Le poney club fête ses 30 ans
- Réouverture du refuge pour chiens de l'Eden à 4 pattes situé à Serrières
- Rassemblement de Porsche dans le bourg
- Les conscrits de la 3 ont pris la mer
- Une Cenvarde, Nicole Joseph, est mise à l'honneur en recevant la médaille de l'Assemblée nationale des mains de notre député
- La Croix du Ruira, près du col de Carcan en limite de Tramayes et de Cenves, a été inaugurée et bénie
- 3 nouvelles familles, 6 naissances et 4 décès.

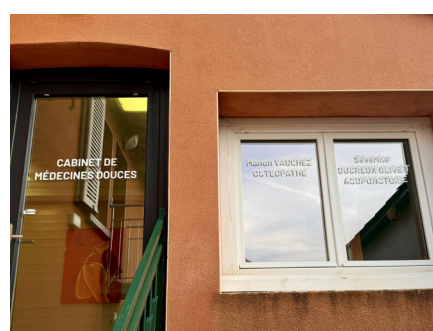


2024

(Trump est réélu, Gaza est dévastée, E. Macron dissout l'assemblée, JO à Paris, Mayotte dévastée par un cyclone...)

- Blandine est temporairement remplacée par Ingrid et Julie par Cécile
- Départ de Léa et Nicolas qui tenaient le restaurant suite à la dissolution de la société Dargaud 3.0.
Reprise du restaurant par Céline et Laurent en octobre avec un nouveau nom « Aux 4 Cenves Coups »
- Bâtiments
 - Pose de filets et de clôtures électriques sur le clocher de l'église pour empêcher les pigeons de s'installer
 - Nouveau rétroprojecteur pour la salle de classe du haut
 - La mairie, le gîte de 40, le gîte de 4 et le gîte de 12 ont leur propre compteur électrique
 - Réfection et remplacement de certains matériels nécessaires au bon fonctionnement du restaurant, dont la cuve à gaz

- Réfection du plancher de la salle Dargaud en vue d'une installation paramédicale
- Ouverture d'un cabinet de médecine douce
- Spectacle de théâtre par les enfants des écoles du RPI à la salle des fêtes
- Les conscrits de la 4 dans l'esprit olympique
- Passage du Paris-Nice à Cenves
- Une route réservée ponctuellement pour des essais routiers « rallye »
- Certains administrés peuvent bénéficier de la fibre (enfin !)
- Voirie
 - Réfection du chemin du Coin
- 4 nouvelles familles, 3 mariages, 5 naissances et 5 décès.



2025

(Trump au pouvoir (droits de douane qui s'envolent, relations internationales tendues), un nouveau pape, la valse de nos Premiers ministres, des procès pour viols, la crise agricole...)

- Bâtiment
 - Réfection des peintures de la partie accueil des maternelles
 - Réfection partielle des peintures de la salle de classe du 2^e cycle.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

ET PROJET DU GÎTE COMMUNAL

Depuis plusieurs années, la commune présente une situation financière solide et maîtrisée.

Chaque année, le budget de fonctionnement dégage un excédent régulier. Concrètement, cela signifie que les recettes couvrent largement les dépenses courantes (énergie, entretien, personnel, assurances, etc.).

Sur la période étudiée (plus de 10 ans), la commune n'a jamais été en déficit de fonctionnement. Cette stabilité financière est supérieure à la moyenne des communes rurales comparables.

Pour ces dernières, les dépenses par habitant sont généralement plus élevées et la capacité d'investissement plus limitée. Notre commune dispose au contraire d'une marge financière lui permettant d'engager des projets sans augmenter fortement la fiscalité.

La rénovation du bâtiment représente environ 1,2 million d'euros, financés à environ 70 % par des subventions. Le coût réel pour la commune est donc fortement réduit et reste comparable à celui d'une rénovation classique dans un village de même taille.

Le gîte communal a vocation à financer son fonctionnement grâce à l'accueil de groupes les week-ends et de formations ou séminaires en semaine, à développer dans les prochaines années. L'objectif est d'éviter une charge pour les habitants et de contribuer au budget communal.

Il faudra être encore plus rigoureux dans la gestion financière en cette année 2026, car nous allons dépenser la plus grande partie de notre trésorerie pour financer la rénovation énergétique, sans compter que les travaux d'une durée de neuf mois réduiront les revenus locatifs.

Avant de vous présenter le bilan financier, voici quelques règles de Gestion à retenir dans le cadre d'un budget communal :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

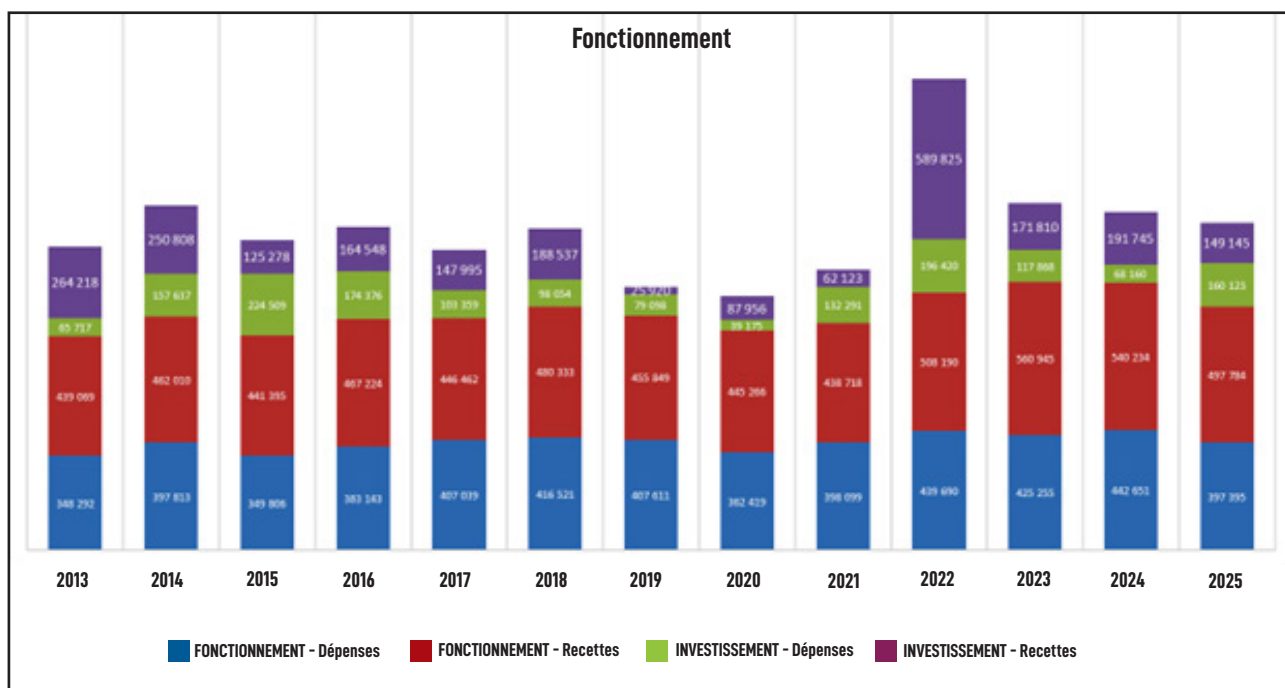
- Recettes moins dépenses doit toujours être positif (épargne brute)
- Pas possible de recourir à l'emprunt pour équilibrer les comptes
- Si la différence entre le montant des recettes moins le montant des dépenses est négatif, alors arrêt de toutes les dépenses
- La différence positive entre les recettes et les dépenses doit servir à financer à minima :
 - Le capital de la dette de la section de dépense du budget d'investissement
 - Les intérêts d'emprunt de la dépense de fonctionnement
 - L'excédent peut alimenter l'investissement, mais peut aussi rester au fonctionnement en fonction des circonstances (instabilité, crise) voire une prévoyance d'augmentation de dépenses de fonctionnement
- Possibilité dans l'année de transférer de l'excédent de fonctionnement vers l'investissement.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

- Recettes moins dépenses peut être négatif
- L'emprunt est possible pour couvrir une dépense d'investissement
- Il est alimenté en partie ou pas par l'excédent du budget de fonctionnement
- Impossible d'alimenter le budget de fonctionnement par le budget d'investissement sauf quelques cas dérogatoires.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Nous avons diminué nos dépenses à caractère général tandis que les recettes ont été amoindries (diminution des revenus locatifs et des revenus État, Département...) afin de préserver notre capacité d'autofinancement.

Nous avons plus investi que les autres années afin de préparer la rénovation énergétique comme la réfection de la toiture de la salle des fêtes et le mur pour boucher l'escalier qui n'était pas aux normes et qui va permettre de prolonger la terrasse afin que les traiteurs soient au plus près de la future cuisine.

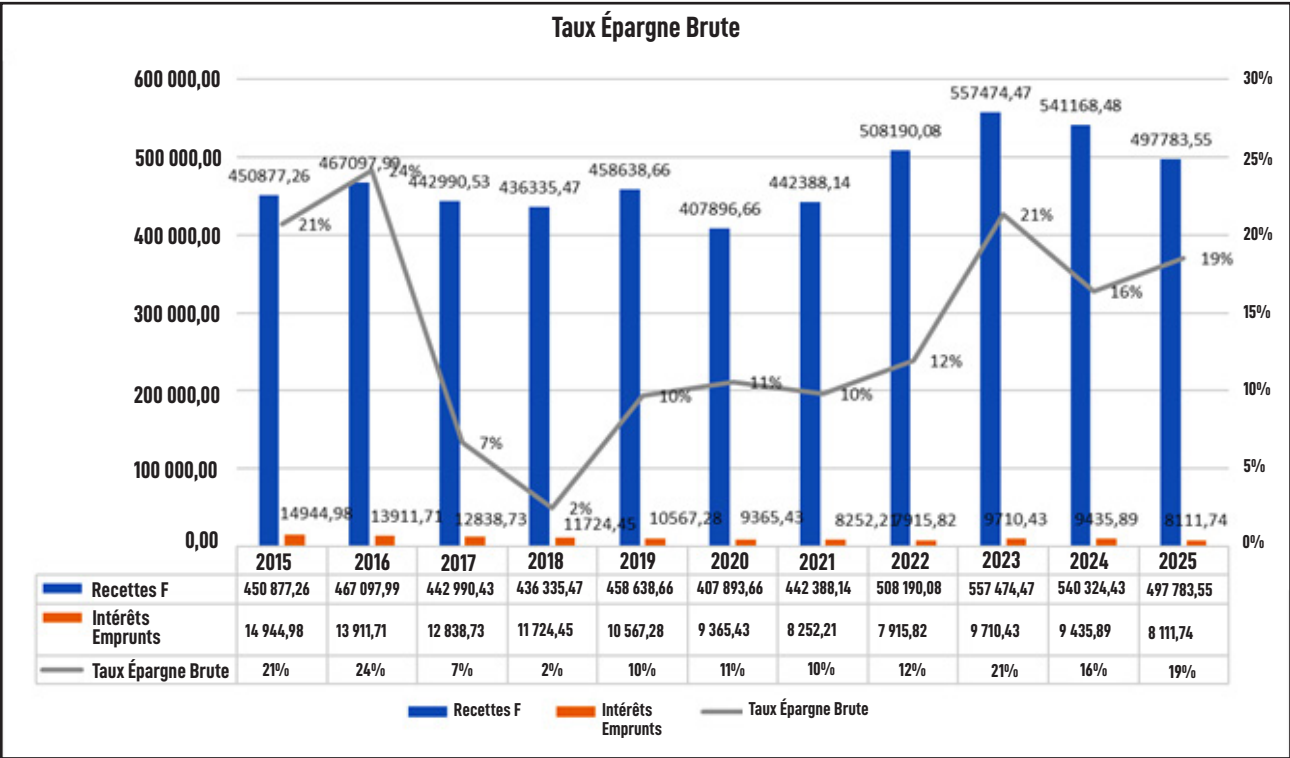
Nous avons bien sûr commencé à rémunérer l'architecte.

Notre véhicule âgé de plus de 20 ans n'allait pas passer le contrôle technique et nous avons eu l'opportunité d'acheter un nouveau véhicule bien équipé et avec un faible kilométrage, appartenant au garage Pacaud.



LE TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Le taux d'épargne brute, ce sont nos économies (la différence entre recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement). Il est l'un des premiers taux que regarde le banquier avant de vous prêter de l'argent. Nous avons eu une période difficile pendant quelques années, mais l'explication donnée ci-avant nous permet de garder un cap autour de 15 % tant que les recettes resteront stables afin de maintenir notre capacité de désendettement (voir chapitre suivant).



LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

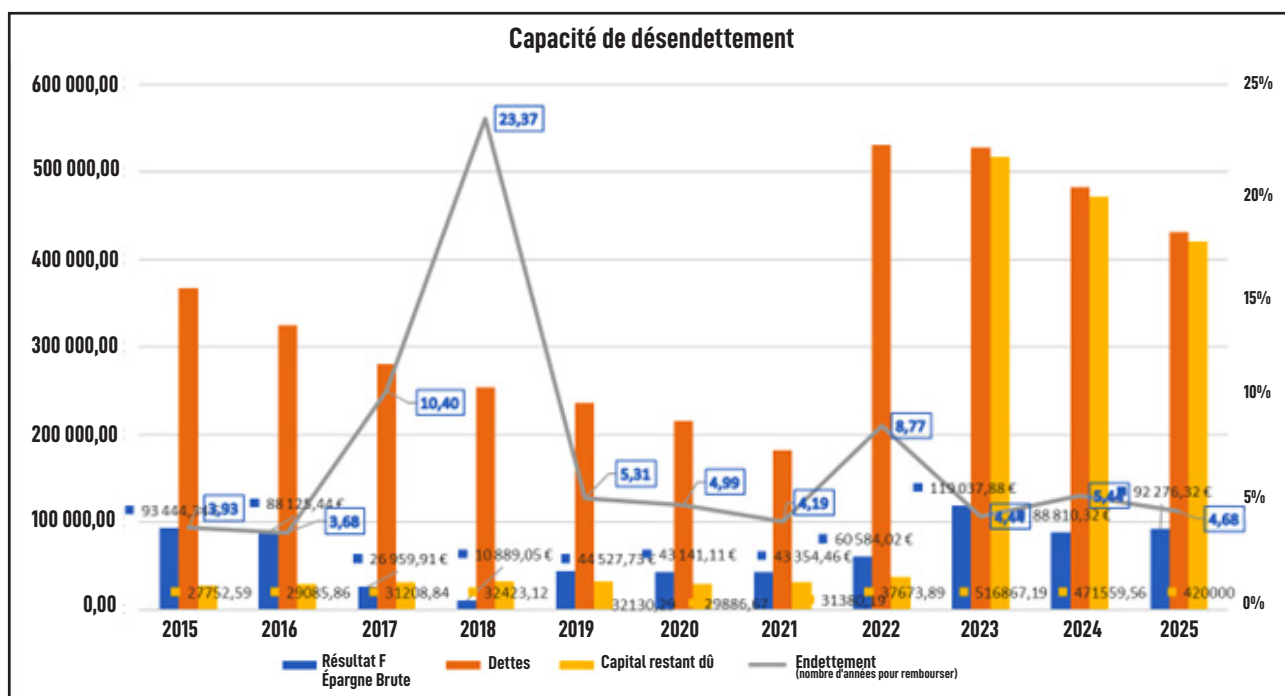
La capacité de désendettement est le nombre d'années qu'il faudra à l'année T pour rembourser la dette.

Pour nous désendetter, il nous faut épargner. Cette épargne dite brute est la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. Il faut donc trouver un juste équilibre dans la maîtrise des dépenses tout en continuant à entretenir nos bâtiments correctement.

On voit bien qu'en fonction de l'épargne brute, la durée de remboursement peut varier considérablement d'une année sur l'autre.

La capacité d'endettement est correcte si la durée de désendettement se situe entre 5 et 7 ans et devient critique au-delà de 10 ans.





LES INVESTISSEMENTS

Compte tenu des subventions reçues et en cours, de l'emprunt, le tableau ci-dessous vous permet de voir le montant que nous allons allouer à la rénovation énergétique des bâtiments.

Trésorerie début 2026	700 000 €
Emprunt 530 000 déjà versé en 2022 dans la trésorerie	
DSIL	263 717,00 €
Fonds Verts	173 225,00 €
CCSB	149 361,00 €
Département 90 000 versé en 2023	
Région	40 000
Fond Chêne	30 000
Total	1 356 303,00 €
Marge sécuritaire dépenses de fonctionnement	-180 234,00 €
Dépenses possibles pour la rénovation énergétique 2026 TTC	1 176 069,00 €

 Pierre-Yves Pellé-Boudon

LE PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE (PEdT)

Dans le bulletin de 2024, vous avez pu lire le démarrage du Projet Éducatif du Territoire (PEdT) avec les résultats du sondage effectués auprès des parents des communes concernées.

Voici un résumé du document écrit par Arnaud de Béchevel, Directeur des Francas du Rhône et de la Métropole de Lyon, qui vous permet de suivre l'avancement de ce projet.

Située dans le Nord du département du Rhône, les communes rassemblées sous l'entité PEdT des « Marches du Beaujolais » forment un bassin de vie porté par des dynamiques multiples :

- Une activité viticole importante sur son territoire, avec des familles implantées depuis longtemps, sans trop d'arrivées extérieures marquantes
- Des habitants vivant majoritairement dans leur propriété (64%) de grandes tailles (74 % dans des logements de 4 pièces et plus) et une proportion de logements sociaux faibles (9,3%

pour 17 % dans le Rhône en moyenne)

- Une population relativement stable sur les dernières années, avec des familles principalement composées de couples mariés (78 % des situations dans la CCSB), avec enfants, avec des migrations pendulaires importantes (72 % des travailleurs du territoire ne travaillent pas sur leur commune d'habitation – donnée CTG 2018), provoquant des besoins de soutiens éducatifs tôt en matinée et jusqu'en début de soirée
- Une population, en périphérie de la vallée de la Saône, de plus en plus importante conduisant à de nouveaux besoins d'accueils de l'Enfant en dehors de l'école, sur les communes à proximité dont nous faisons partie.

Membre de la Communauté de communes Saône-Beaujolais, le collectif est signataire de la Convention Territoriale Globale avec la CAF 2022-2026

Communes	Nombres d'habitants	Nombres de Mineurs (dont + de 5 ans)
Cenves	393	74 (35)
Chenas	534	88 (63)
Emeringes	278	48 (35)
Julienas	883	149 (98)
Jullie	496	110 (84)
Vauxrenard	315	38 (26)
Chiroubles	398	75 (33)

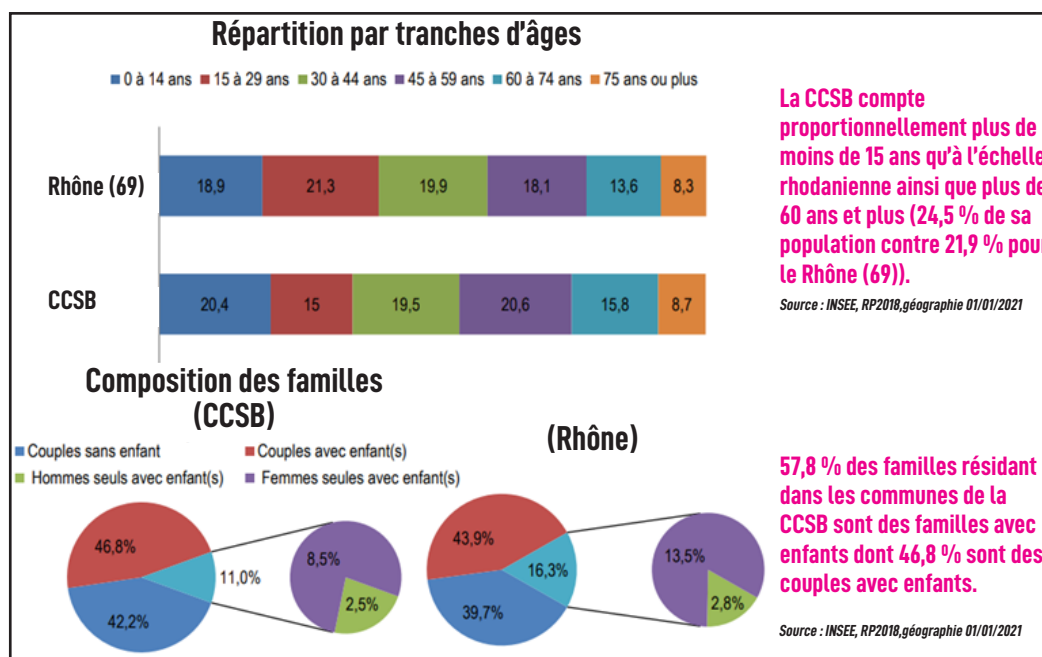
Source : INSEE 2021+2022



Le territoire ne compte pas dans ce bassin de dispositifs soutenus par la CAF : CLAS, VVV, FPT.

La création d'un PEdT local vise notamment à mieux identifier les besoins des habitants en matière de soutien à l'éducation, à la parentalité, et au départ en vacances.

La convention territoriale globale donne des éléments importants sur le territoire du PEdT, avec la nuance d'une population enfant grandissante, dans un contexte de chiffres des naissances stables voire en légères baisses sur le territoire.



Ce PEdT vise à permettre la valorisation des pratiques éducatives déjà en présence sur le territoire, et à engager collectivement une nouvelle démarche autour de l'accueil de l'Enfant et du Jeune, et de sa famille. Il vise notamment à soutenir le déploiement d'une offre d'accueil de loisirs sur le territoire même, dans des espaces identifiés, qui demanderont pour certains une réhabilitation lors de ce premier cycle de PEdT.

ENQUÊTE FAMILLE 2024 ET ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR L'ÉCRITURE DE CE PEdT

L'enquête a permis de faire ressortir les éléments repérés et précisés ci-dessous :

- Une recherche d'un accueil à large ouverture horaire 07h00-18h30 avec des accueils et reprises étalées
- Une proposition d'accueil lors des temps méridiens, avec la possibilité d'une restauration tarifée
- La recherche d'un lieu de coopération éducative, au-delà de la question de garde. Les familles expriment que les valeurs du sport, de l'accès à la nature et à des activités culturelles et artistiques sont importantes à leurs yeux. La pratique également d'une animation artisanale, pensée par une équipe d'animation, est une attente importante.

La volonté du collectif a bien été de prendre en compte les intentions des projets des écoles du bassin, les habitudes partenariales avec les associations locales, et l'identification par le Comité des maires du collectif des opportunités éducatives locales (patrimoine, terroir, artisanat, associations locales, paysannerie, etc.).

Le collectif a voulu engager cette démarche PEdT en impliquant largement l'ensemble des acteurs éducatifs, sportifs et culturels du territoire.

Une rencontre le 10 juin 2025 avec des représentants de ces domaines (écoles, accueils périscolaire, AT-SEM, agents sportifs, maires, élus, associations de parents d'élèves) a permis d'établir le paysage éducatif sur lequel ce PEdT souhaite s'appuyer :

- Bibliothèque
- Programmation culturelle locale (fêtes et manifestations associatives)
- Clubs séniors
- Théâtre - chorale - conteurs
- Associations sportives - centre équestre - cycle cross
- ...

L'enquête auprès des habitants du territoire, les réflexions portées en atelier inter-maires de décembre 2024, le travail mené en comité technique de juin 2025, ainsi que les constats portés sur les besoins et attentes, freins et opportunités du territoire, ont permis d'identifier 4 grandes ambitions éducatives qui structureront ce PEdT :

IDENTITÉ PÉDAGOGIQUE DU TERRITOIRE

S'épanouir dans un environnement naturel
et culturel

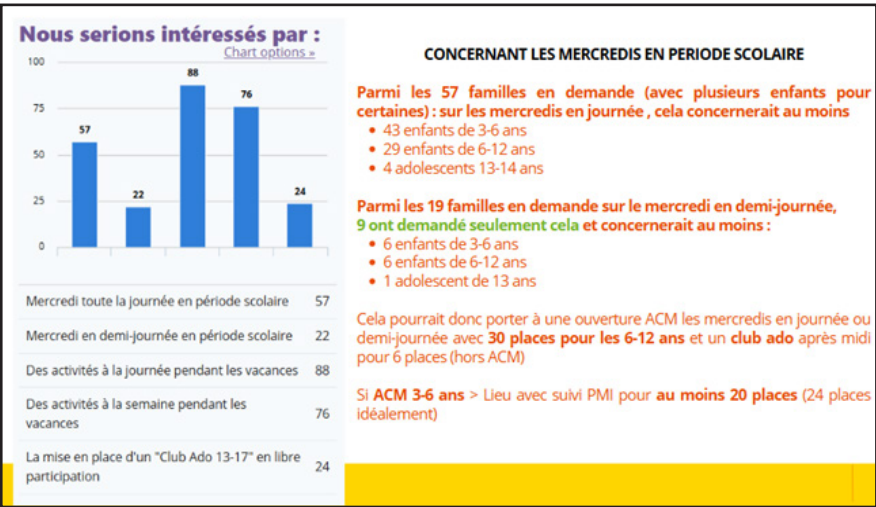
Grandir sainement en prenant soin de son corps
& de son esprit

Découvrir ce qui nous rassemble
& cultiver la rencontre

Vivre avec solidarité et engagement

PLAN MERCREDI DANS UN PREMIER TEMPS

L'enquête de l'hiver 2024-2025 a permis de questionner les habitants concernant les besoins et les attentes en matière d'activités sur les mercredis en période scolaire. Résultat des attentes sur les extraits de l'enquête ci-dessous :



Le collectif du PEdT des Marches du Beaujolais souhaite donc engager une démarche en commençant par les mercredis, structurante par des actions qui pourraient être mises en place sur le territoire d'ici fin 2026.

ACTIVITÉ DES GÎTES COMMUNAUX ET DE LA SALLE DES FÊTES EN 2025



Comme vous avez pu le constater, les travaux du grand gîte de 40 couchages et de la salle des fêtes n'ont pas eu lieu. Prévus initialement pour le 1^{er} semestre 2025 puis 2^e semestre 2025, ils vont finalement commencer début 2026 et devraient se terminer fin septembre 2026.

De ce fait, le planning des réservations a été un peu chamboulé et difficile à gérer. Beaucoup d'annulations de notre part dues au retard des travaux qui devaient commencer en janvier 2025.

J'ai pu rattraper une partie des réservations en consultant l'historique de mes demandes de locations et qui pour certain n'avaient pas encore trouvé d'hébergement. Par conséquent, nous enregistrons une baisse d'activité pour 2025, mais qui s'explique par ces soucis de travaux.

Ce décalage est dû à des modifications au niveau de l'architecture des locaux et aux délais d'attente des entreprises intervenantes.

À noter aussi que courant 2026, nous allons inscrire le gîte de 12 couchages et les chambres d'hôtel sur le site de réservation « Booking ».

Le conseil municipal prévoit une augmentation des tarifs de location pour l'année 2027, estimé à 2 %.

Je renouvelle mes remerciements à tous les conseillers municipaux pour leur implication dans les gîtes et la commune afin que tout se déroule au mieux lors des locations et des manifestations.

Notre agent d'entretien, Julie Renaud, est revenue après son congé parental et a repris son poste à 80 %. Elle s'occupe toujours de l'entretien des gîtes communaux, de la salle des fêtes, des toilettes publiques et de la mairie. Quant à Cécile Déchenaux, elle s'occupe de l'entretien de l'école. Merci à toutes les deux pour le bon suivi de nos locaux communaux.

■ Joëlle Bourdaudhui



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Madame Joëlle Bourdaudhui
Téléphone 04 74 04 67 15
(du lundi au vendredi de 8h à 12h)
Courriel : gitesdesejour@cenv.es.org
Mairie de Cenves
4, rue de la Madone
Le Bourg 69840 CENVES



TARIFS DES HERBERGEMENTS DE LA COMMUNE

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09							HIVER du 01/10 au 30/04						
	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits
GITE 40	996,00 €	1 620,00 €	2 147,00 €	2 672,00 €	2 672,00 €	3 206,40 €	3 672,00 €	1 026,00 €	1 669,00 €	2 212,00 €	2 752,00 €	2 752,00 €	3 302,40 €	3 783,00 €
TARIFS														
OPTION MENAGE : 250,00€	CAUTION : 1000,00€													

		ÉTÉ du 01/05 au 30/09						HIVER du 01/10 au 30/04							
		1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits
GITE 12		300,00 €	520,00 €	740,00 €	960,00 €	1180,00 €	1400,00 €	1400,00 €	309,00 €	536,00 €	763,00 €	990,00 €	1224,00 €	1444,00 €	1444,00 €
TARIFS															
OPTION MENAGE : 120,00€		CAUTION : 250,00€													

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09							HIVER du 01/10 au 30/04						
	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits
GITE 4	85,00 €	135,00 €	185,00 €	216,00 €	266,00 €	316,00 €	348,00 €	88,00 €	138,00 €	188,00 €	223,00 €	273,00 €	323,00 €	359,00 €
TARIF														
OPTION MENAGE : 38,00€	CAUTION : 100,00€													

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09				HIVER du 01/10 au 30/04			
	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits
ANNEXE	100,00 €	157,00 €	76,00 €	270,00 €	103,00 €	162,00 €	79,00 €	279,00 €
TARIF								
OPTION MENAGE : 38,00€	CAUTION : 100,00€							

* Taxe de séjour : 1,00€ /nuit/pers de + de 18 ans
 * Voir les conditions particulières de remises
 directement avec le secrétariat des gîtes.

CHAMBRE D'HOTEL	TARIF UNIQUE (linge de lit, linge de toilette et ménage inclus dans le tarif)
	50,00€/NUIT

	TARIF ÉTÉ CENVARDS	TARIF ÉTÉ EXTERIEURS	TARIF HIVER CENVARDS	TARIF HIVER EXTERIEURS
SALLE DES FETES				
FORFAIT WK DU VENDREDI 18H00 AU DIMANCHE 18H00	250,00 €	400,00 €	300,00 €	500,00 €
FORFAIT JOURNEE DE 8H A 20H	160,00 €	210,00 €	200,00 €	250,00 €
OPTION MENAGE : 100,00€	CAUTION : 1 000,00€			

CONNAÎTRE MA COMMUNE



QUI SUIS-JE ?

Je fais partie du paysage communal.
Je peux changer de fonction au fil des ans.
Si on me cumule, j'arrive presque à 4 000 m².
J'ai 47 toilettes.
J'essaie d'être utile à tous ceux qui m'occupent.

Réponse : les bâtiments communaux

PETIT TOUR D'HORIZON SUR LES BÂTIMENTS QUI SONT GÉRÉS PAR LA COMMUNE



L'ancien restaurant **Dargaud** a été rénové en 2012, et séparé en quatre parties :

- Le restaurant et son logement, occupé par Céline et Laurent Péaud depuis fin 2024.
- Le cabinet d'ostéopathie de Manon Vauchez et le cabinet de médecine douce de Séverine Ducreux Olivet.
- Un plateau à rénover d'environ 80 m² au-dessus de la salle de restaurant qui pourrait accueillir un futur logement.



La mairie (n°3), la cantine scolaire (n°3) et l'esplanade ont été implantées dans l'ancienne forge en 2000.



Ce bel ensemble est très fonctionnel avec une capacité d'accueil de 45 élèves pour la cantine. Au sous-sol du bâtiment sont conservées les archives communales.



Les gîtes communaux ont été construits entre 1995 et 2000. Ils ont une capacité de 44, 12 et 4 couchages. Des rénovations sont régulièrement effectuées pour maintenir le meilleur accueil possible.

Ils sont loués très régulièrement par des randonneurs, des familles qui souhaitent se réunir ou des amis qui veulent partager un moment festif. Ces trois gîtes sont une belle vitrine pour notre commune.



Les quatre chambres d'hôtel, dont une avec kitchenette, sont gérées par la mairie. Elles sont souvent louées en complément des gîtes ou par des pèlerins de Compostelle.

Au rez-de-chaussée se trouvent deux locaux de stockage : l'un est dédié au restaurant, l'autre est utilisé par la mairie.





L'école primaire, au rez-de-chaussée, avec sa cour de récréation en contrebas.

À l'étage, l'appartement de fonction des instituteurs est devenu un appartement communal. Le bureau de l'actuelle directrice (porte blanche en face du restaurant) abritait autrefois la première mairie de la commune.

L'école maternelle et sa salle de repos et d'activité au rez-de-chaussée. À l'étage, une 3^e salle qui pourrait être utilisée comme une salle d'activité ou une salle de classe supplémentaire si besoin.



L'atelier de savonnerie de Christine Griffon qui donne sur l'entrée de l'école primaire. Ce local a successivement servi de succursale d'entreprise de TP, de cantine scolaire ou encore d'atelier de peintre.

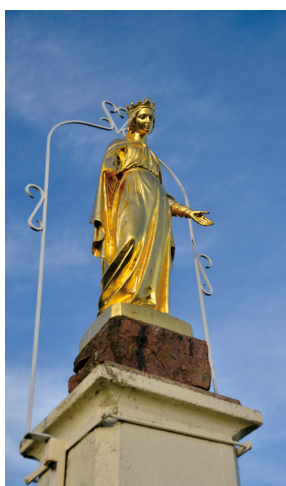


Ce bâtiment fut rénové entre les années 1990 et 2000. Il a notamment abrité La Maison du fromage puis La Maison du Haut Beaujolais, après une succession de gérants.

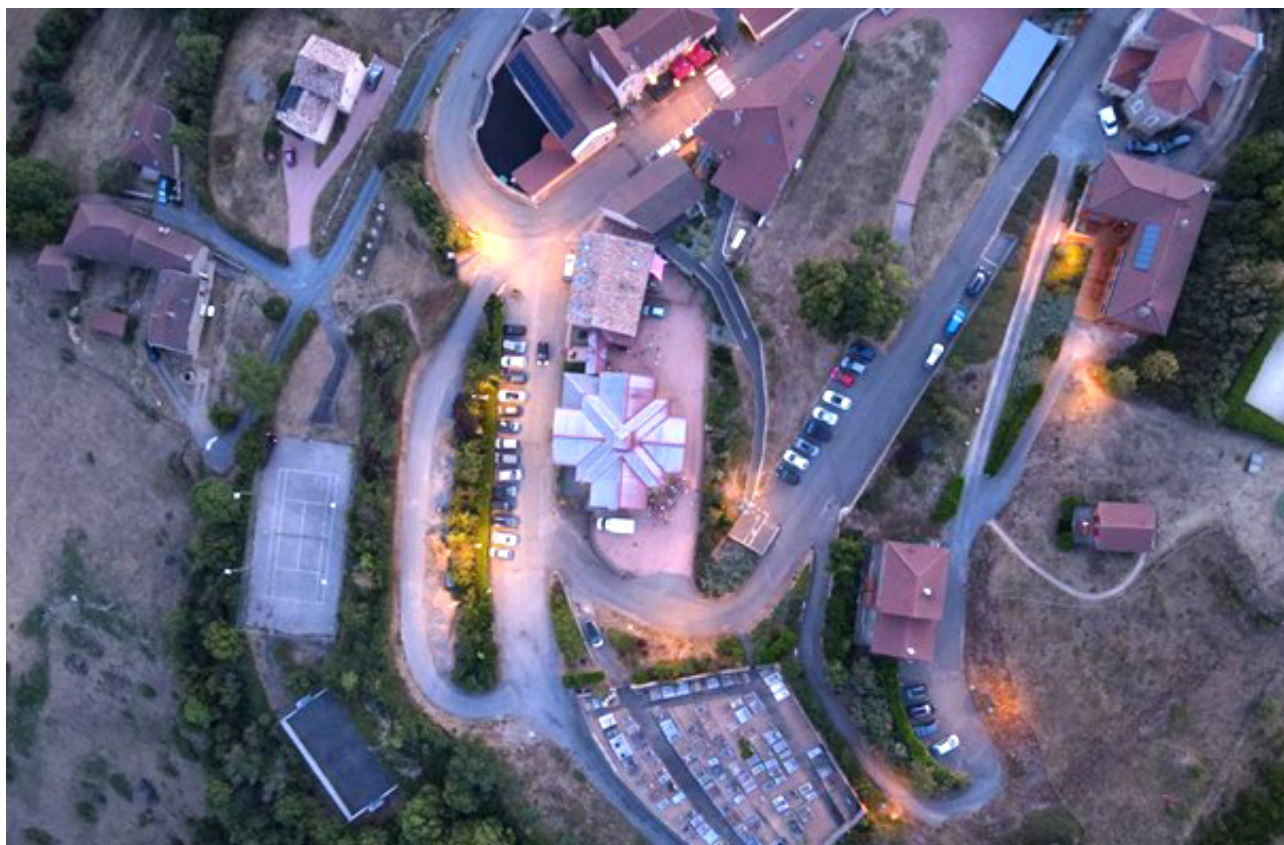
Juste à côté se trouve **la salle des associations**. Ce local a servi un temps de deuxième cantine scolaire. Il est aujourd'hui utilisé par les associations pour de nombreuses activités comme les réunions du club des anciens, les parties de tarot, les ventes à emporter, etc.

À l'étage, un logement de type T1 et **la bibliothèque** (anciennement la deuxième mairie).

Au dernier étage, un logement de type T3.



Le chalet de la Madone accueille des manifestations publiques ou privées dans une ambiance simple et un cadre magnifique. Cet endroit est privilégié par les familles pour le calme, les jeux d'enfants, la nature.



La salle des fêtes va fêter ses quarante années en se faisant un petit lifting durant cette année 2026.

Au rez-de-chaussée, des locaux sont utilisés par le Comité des fêtes et le Sou des écoles pour entreposer du matériel.



Le local technique est proche du point d'apport volontaire du bourg. Il renferme tout le matériel nécessaire pour rendre notre village un peu plus beau et plus sûr (tonte, déneigement, élagage, etc.)





L'église de Vieux-Château

Durant un peu plus d'un siècle (entre la fin du XIX^e et le début du XXI^e siècle), Cenves et Vieux-Château se sont séparées. Cette situation amena à construire deux églises, deux cimetières, deux écoles et deux monuments aux morts.

Il y a quelques années, l'école de Vieux-Château a été vendue à des particuliers et l'église désacralisée. C'est donc aujourd'hui un bâtiment communal qui cherche une nouvelle vocation. Un projet est actuellement en étude.

L'église de Cenves accueille tous les offices religieux de la commune.



Voici donc l'ensemble des bâtiments de votre commune, sans oublier les deux monuments aux morts, les deux cimetières et le terrain multisports.

Cela fait beaucoup de choses à gérer au quotidien pour une petite commune comme la nôtre.

Je remercie les employés communaux, le conseil municipal et tous les bénévoles qui chaque jour œuvrent pour que tout cela fonctionne au mieux.

■ Frédéric Denuelle



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

SOPHIE ET JOCELYN LE CLOSAT

Sophie Armansa et Jocelyn Quinson ont emménagé en août 2025 à la ferme du Closat, après 2 années d'intenses travaux (qui d'ailleurs continuent !).

Sophie exerçait le métier de DRH dans une société à Arnas. Parallèlement, pendant son temps libre, elle était juge équestre, puis speaker équestre (commentatrice de courses hippiques). Cetteoureuse des animaux - et des chevaux en particulier - a finalement pris la décision d'arrêter son métier de DRH et de faire de sa passion son activité principale. Elle a alors créé sa société et intervient depuis lors sur des compétitions à Cluny, Mâcon... Cette boulimique d'envies et d'idées a également suivi une formation de zoothérapie.

Quant à Jocelyn, il exerce le métier peu connu « d'expert sertisseur » dans la joaillerie. Il travaille sur Villeurbanne pour de grandes maisons suisses et françaises. Il fait la route tous les jours depuis Cenves, mais il est heureux, tout comme ses deux filles, Elyne et Ambre, de rentrer à Cenves.

Ayant eu un coup de cœur pour la ferme du Closat, ces deux amoureux de la nature y ont donc posé leurs valises, avec chiens, enfants et bientôt jument



Sophie Armansa et Jocelyn Quinson

et poneys. Ils ne manquent pas d'idées de développement autour de ce lieu.

Après un projet de ferme pédagogique, abandonné car jugé trop difficile à réaliser dans de bonnes conditions, ils envisagent dans un premier temps de créer deux chambres d'hôtes puis, pourquoi pas, de proposer ensuite des séjours spécifiques où Sophie pourrait mettre en pratique sa formation de zoothérapie.

Ces nouveaux arrivants, déjà bien intégrés à Cenves auprès d'agriculteurs, de chasseurs et autres habitants rejoignent les propriétaires de chevaux, de plus en plus nombreux sur la commune ! Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les croiser lors des prochaines manifestations de notre village.

■ Catherine Raymond
et Sylvie Monnet Boyat



TANTARO MENNESSIER Anna et Fabrice LEROY

ANNA ET FABRICE AUX MOLLIERES

Fabrice et Anna ont fait l'acquisition d'une maison au hameau les Molliers en décembre 2025. Fabrice Leroy est professeur de sport et Anna travaille comme ATSEM à l'école Josephine Becker située à Charnay-lès-Mâcon.

Fabrice et Anna sont ravis d'avoir pu acheter cette résidence secondaire. Ils y viennent tous les quinze jours et ont déjà noué des liens sympathiques avec leurs voisins.

Et ils ne sont pas tous là... D'autres nouveaux habitants nous ont rejoints dans différents hameaux de notre commune.

■ PORTRAIT

FLORENCE CHUZEVILLE

Des moments qui comptent : du lien, des sourires et du sens au cœur du quotidien des seniors

Habitant à Cenves, je sillonne les routes de Saône-et-Loire, du Rhône et de l'Ain, depuis bientôt trois ans pour aller à la rencontre des seniors et partager des moments stimulants au cours d'ateliers autour du chant, de la musique, de la relaxation, de jeux de mémoire... Bien plus que des animations, ce sont de véritables moments de complicité, de détente, de plaisir qui font du bien au cœur et à la tête.

J'interviens à la demande de résidences Autonomie et Seniors, d'établissements médico-sociaux et de centres sociaux, comme Vivre en Haut Beaujolais, qui propose des « parenthèses colorées ».

Lorsque j'interviens régulièrement auprès de résidents.es de certains établissements, ces rendez-vous deviennent des repères dans le temps, des instants attendus et rassurants où chacun trouve sa place. On y stimule la mémoire en douceur et dans la bonne humeur, on chante ensemble, on rit, on se détend... et surtout, on crée du lien.

Concentration, attention, stimulation, découverte, ces ateliers participent activement au maintien de la santé mentale, l'objectif étant toujours d'apporter des moments de bien-être, d'enthousiasme, et de contribuer à renforcer la confiance en soi.



Je réalise ces activités dans le cadre d'une Coopérative d'activités à laquelle j'adhère, Calad' Impulsion, située à Villefranche-sur-Saône. Cette structure, actrice de l'Économie Sociale et Solidaire, permet d'entreprendre avec un vrai statut et facilite le travail en réseau avec d'autres entrepreneur.es du territoire.

Je propose également des interventions musicales au sein de résidences seniors, d'EHPAD, lors de repas organisés par les CCAS ou par les clubs. Pas de bande-son, juste la guitare en bandoulière pour accompagner les chants, et la musique à l'accordéon pour plus de fête. Tissé au fil des rencontres, mon répertoire évolue sans cesse grâce aux suggestions des participants.es autour de leurs souvenirs. C'est au cours d'une discussion avec une participante, par exemple, que j'ai connu la chanson de Jean Ferrat « Deux enfants au soleil ». « *Pour mes conscrits, je chantais tout le temps cette chanson* » me raconte-t-elle. Cette chanson a en effet marqué toute une génération et c'est toujours un plaisir de partager les souvenirs autour des chansons.



À partir de toutes ces expériences et des retours que j'en ai, j'ai construit des ateliers destinés aux auxiliaires de vie, assistants-es à domicile et aidants.es. pour partager des activités, des ressources et des outils concrets, à proposer aux personnes accompagnées.

Quand arrive la fin d'une animation et que des participants me demandent : « *Quand est-ce que vous revenez ?* ». « *Et bien, mardi prochain, pour les jeux de mémoire* », et qu'on me répond, à la fois rassuré et enthousiaste : « *Eh bien vivement mardi !* », je sais que nous avons une nouvelle fois partagé une « pépite ». Et nous avons hâte chacun et chacune de nous retrouver pour vivre à nouveau un de ces instants si précieux.

■ Florence Chuzeville



■ UNE NOUVELLE ASSOCIATION À CENVES

LA JEUNESSE CENVARDE S'ACTIVE !

Une nouvelle association est née à Cenves début 2026. Nos jeunes ont créé l'Association des Jeunes Cenvards.

L'objectif de cette association est d'apporter une touche de fraîcheur à l'animation locale et de faire vivre le village de Cenves à travers des événements festifs et conviviaux et des manifestations qui rassemblent toutes les générations.

Dans cette dynamique, nous souhaitons nous réapproprier les traditions d'autrefois, sous une forme plus moderne, favorisant le partage, les rencontres et la bonne humeur.

L'association est ouverte à tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans qui souhaitent s'impliquer dans la vie communale.

N'hésitez pas à nous contacter !



Tonin JOSEPH
07 86 36 26 50
toninjoseph@gmail.com



■ LES SÉANCES DE CINÉMA

Tous les premiers mardis de chaque mois
À CENVES



Les Foyers Ruraux de Saône-et-Loire, sous couvert du Sou des écoles de Cenves-Serrières, proposent des séances de cinéma, le premier mardi de chaque mois à la salle des fêtes de Cenves à 20h30.

Les films projetés sont récents et de qualité.

Depuis fin 2021, les enfants du RPI Cenves-Serrières bénéficient de séances de cinéma trimestrielles. À l'issue de chaque séance, les élèves peuvent s'exprimer sur leurs ressentis et leurs appréciations.

Nous remercions les opérateurs Jean Lassara, Gérard Larochette, Roland Lemaire, Dominique et Catherine Raymond pour leur engagement chaque mois pour nous proposer cette séance de cinéma.

Retrouvez le programme et les dates des prochaines séances sur :

- le site de la mairie (rubrique vivre-a-cenves/culture/programme-cinema-cenves)
- l'application PanneauPocket (à installer sur votre téléphone portable).

■ LE RELAIS PETITE ENFANCE BAMBIN'OÙ ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) s'adresse aux enfants de moins de 6 ans, aux parents, aux assistantes maternelles ainsi qu'aux gardes d'enfants à domicile.

Bambin'ou ? est un lieu :

- d'information, d'orientation, destiné aux parents qui sont à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant (assistante maternelle, structure collective, garde à domicile). Un accompagnement administratif au contrat de travail est proposé.
- de jeux, de rencontres, d'échanges : des temps d'animations itinérants sont ouverts aux familles **le mardi et jeudi matin, et un mercredi par mois et tous les vendredis matin pour les professionnels**. Pour pouvoir participer à ces temps d'animations, une adhésion morale à l'association *Bambin'ou ?* est demandée à tous.
- de formation et d'échanges professionnels pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile.

Lors de nos passages à Cenves, environ toutes les six semaines, les bibliothécaires se joignent à nous pour partager de belles histoires avec les enfants.



Pour toute information, n'hésitez pas à contacter les animatrices du RPE Virginie Mérieux et Caroline Astruc aux coordonnées suivantes :
220 avenue JB Sornay
69910 Villié-Morgon

Tél. : 04 74 04 27 21 / 06 20 11 55 65
Mail : rpe.bambinou@orange.fr

BIENVENUE À LA BIBLIOTHÈQUE DE CENVES !



Si d'aventure, un beau matin, vos pas vous mènent vers la bibliothèque de Cenves afin d'y chercher un peu d'évasion, en poussant la porte soyez attentifs et vous ressentirez certaines présences. Vous serez enveloppés d'odeurs, de couleurs et de senteurs d'horizons lointains, d'époques révolues.

Peut-être même que certains vents viendront tourbillonner et vous caresser le visage. Votre ouïe pourra capter quelques appels tels que : *Ohé !!, Coucou !!, Par ici !!, Ne me laissez pas dans l'oubli, venez me prendre, je vous tiendrai compagnie...*

Certains livres vous attireront plutôt que d'autres. Il est probable qu'en ouvrant un ouvrage au hasard, vous apercevriez un visage, un paysage, un objet, une bataille... En somme, le sujet principal de l'œuvre, qu'il soit fictif ou réel.

Avec les quelque 6 000 livres qui sont répertoriés dans notre bibliothèque, vous aurez de quoi vous instruire, voyager, rêver, vous évader.

Alors, osez pousser la porte de la bibliothèque ! Cette année, les enfants ont ouvert la porte et c'est avec une grande joie et un immense plaisir que nous comptons de nouveaux jeunes lecteurs en 2025 !

La bibliothèque de Cenves, située en face de la salle polyvalente, est ouverte à tous, les samedis matin de 10h à 12h, excepté pendant les vacances scolaires.

Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir !

Venez nombreux, c'est gratuit et il n'y a pas de date limite pour les retours afin que vous puissiez profiter pleinement de vos lectures !



En collaboration avec le Relais Petite Enfance les BAMBINOÙ, les bénévoles de Cenves racontent des histoires aux petits enfants lors de leur passage dans notre charmant village.

■ Monique, Nicole, Josiane, Claude et Catherine

VILLAGES EN VIE

Une année 2025 riche de rencontres « nature et patrimoine »

Le 11 avril, Olivier Girerd, fin connaisseur de Lyon, nous a fait découvrir un quartier différent de la capitale des Gaules en arpentant les jardins cachés de Saint-Just et Saint-Irénée.

Les 31 mai et 1^{er} juin, notre manifestation emblématique, le 17^e « Week-end des créateurs », s'est déroulée à Chasselas. Les bénévoles de l'association ont été cette année épaulés par des habitants du village hôte, dont Madame le Maire. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons travaillé ensemble pour la réussite cette journée. La déambulation dans le village a réservé de très belles découvertes artistiques et le public, nombreux, a apprécié les lieux et les œuvres. Les jeunes Chasseloutis ont confectionné d'excellentes crêpes pour le bonheur des petits et des grands.



*Ci-contre :
le week-end créateurs.*

*À droite :
mur de pierres sèches
de la Grange du Bois.*

Le vernissage du samedi soir dans la salle des fêtes a été chaleureux et animé par quelques musiciens du Crescent. Un grand merci à tous ceux qui ont été les artisans de cette réussite : les propriétaires qui ouvrent leurs maisons, les artistes, la mairie de Chasselas, les bénévoles de Villages en vie.

Durant ce week-end, Paule Vermeylen-Milamant, une native de Chasselas qui a déménagé récemment en Belgique, a dédié son dernier ouvrage consacré aux histoires et anecdotes des personnages qui ont vécu dans le village.



En septembre, un voyage de deux jours en Côte-d'Or a permis à une quinzaine d'adhérents de visiter le village de Bèze et sa rivière souterraine rendue malheureusement inaccessible en barque à cause des pluies importantes et de la montée des eaux. En fin de journée, deux guides forestiers nous ont fait découvrir le Parc national de forêts. Ce parc dédié à la protection des forêts feuillues de plaine, à cheval entre la Bourgogne (Côte-d'Or) et la Champagne (Haute-Marne), est le plus récent des 11 parcs nationaux français, et le premier situé dans la moitié nord de la France. La nuit venue, les guides nous ont conduits à l'orée d'une de ces forêts pour écouter le brame du cerf. Moment magique quand dans le noir complet, en pleine nature et sans voir le cervidé, celui-ci rompt son silence de plusieurs mois pour annoncer sa présence à la concurrence et à la harde de biches. Le deuxième jour, nous avons découvert l'Abbaye de Fontenay et le château de Bussy-Rabutin.

Lors des journées du patrimoine organisées par les habitants de la Grange du Bois, nous avons proposé une balade à la découverte des cadoles. Et tout au long de l'année, le groupe « vieilles pierres » a poursuivi son œuvre de restauration du petit patrimoine avec le mur en pierres sèches de la Grange du Bois.

Mi-novembre, nous avons dignement fêté les 20 ans de l'association par un repas animé par Daniel Vacheresse et ses amis.

Annick Bourdon
Présidente de Villages en vie

LA CABRIOLE

ENSEMBLE VOCAL



Concert à Saint-André-le-Désert

Depuis dix ans, ce groupe vocal ne cesse de vivre une véritable aventure humaine !

Au fil des concerts, le nombre de chanteurs augmente. Plus de soixante choristes ont donc maintenant rejoint la Cabriole pouvant ainsi pratiquer le chant choral en polyphonie avec 4 pupitres : ténor, basse, alto et soprano.

La Cabriole, c'est...

- Une bande de chanteuses et chanteurs passionnés par le chant qui aime se retrouver pour vivre de nouvelles expériences parfois uniques toujours avec le sourire, la bonne humeur et la joie d'être ensemble.
- Des choristes qui sont heureux de se retrouver autour d'Olivier Marcaud, leur talentueux et dynamique chef de chœur et de cœur qui sait les entraîner vers des aventures pleines de découvertes réjouissantes où les mots comme Effort, Exigence, Répétition, Travail ont tout leur sens.
- Des choristes qui apprécient pleinement les moments de convivialité, de partages et de rencontres.
- Oui, la Cabriole, c'est une nouvelle famille avec ceux qu'on aime beaucoup, ceux que l'on connaît moins et que l'on va apprendre à connaître.
- La Cabriole, c'est une école d'intégration, de respect et d'écoute.
- La Cabriole, c'est un antistress !

Les choristes se réunissent tous les quinze jours, le lundi, de 19h à 21h à la salle des fêtes de Cenves. Le répertoire choisi et voté par les choristes fait de la Cabriole un groupe vocal atypique qui peut proposer un panel de chansons très varié dans différentes langues. Chaque répétition se termine par un petit casse-croûte, moment de convivialité et de partages très attendu par chacun !

La Cabriole remercie la municipalité pour le prêt des salles et les secrétaires pour les photocopies des affiches pour les concerts.



Concert à Ouroux

MANIFESTATIONS EN 2025 :

- 15 février : concert au pub *Le Galion* à Mâcon
- 31 mai : festival de chœurs à Saint-André-le-Désert
- 13 juin : fête de la musique à Cenves
- 4 juillet : concert de fin de saison à l'église de Cenves
- 7 juillet : concert pour « la nuit des églises » à l'église de Leynes
- 14 septembre : concert à l'église de Saint-Pierre-le-Vieux
- 27 septembre : concert à l'église d'Ouroux
- 9 octobre : concert à l'EHPAD de Tramayes
- 15 décembre : concert à l'EHPAD de la Chapelle-de-Guinchay.

UN CHŒUR À CŒURS



Concert à Ouroux

LE PROJET FOU DE LA CABRIOLE

Nous vous en parlions dans le bulletin précédent, ce projet fou est d'aller chanter à Hertogenbosch, Bois-Le-Duc en français (c'est plus simple !), petite ville située aux Pays-Bas, pour célébrer les dix ans d'existence de la cabriole, en 2026, du 9 au 12 avril 2026. Quelle folle aventure pour un petit village comme Cenves !

Un beau projet culturel avec rencontres de chorales bien sûr ! Quelle motivation pour les choristes ! Devenir les Ambassadeurs du Haut-Beaujolais ! Chanter n'a de sens que si on le partage, c'est bien toute la philosophie de la Cabriole !

Le montant des chapeaux récoltés à l'issue de chaque concert depuis le lancement de ce projet, c'est-à-dire juillet 2024, va aider à financer une partie de ce beau voyage.

La Cabriole a obtenu également des aides financières de la part de la commune de Cenves et du Département du Rhône. Les choristes les en remercient vivement.

✚ Une journée « spéciale 10 ans de la Cabriole » est également en projet, où se retrouveraient les choristes actuels, mais aussi les anciens choristes.



*Concert au Galion
à Mâcon*

Voilà, c'est un peu tout cela la Cabriole : du cœur, un chœur, des concerts où le public chante avec nous et où chaque choriste essaie de donner le meilleur de lui-même, de la joie, des rencontres, de la convivialité, tous rassemblés autour de notre chef de chœur et cœur afin que choriste et public y trouvent son bonheur.

N'hésitez pas à venir nous écouter : grand moment de détente assuré !

N'hésitez pas non plus à venir nous rejoindre ! Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique, seulement d'aimer chanter avec les autres ou jouer d'un instrument, car chanter, c'est la vie !

■ Catherine Raymond



Concert à Leynes

UN CHŒUR À CŒURS



PROGRAMME DE LA CABRIOLE POUR 2026 :

- 16 janvier : concert à l'église d'Aigueperse
- 31 janvier : concert à la salle du Four à pain à Donzy-le-National
- 6 juin : concert à l'église de Tramayes avec la fanfare *Les Enfants de la Mère Boitier*
- 27 juin : concert de fin de saison à l'église de Cenves.

Et bien d'autres concerts à venir !



Concert à Saint-Pierre-le-Vieux

Pour connaître notre actualité, vous pouvez consulter le site de la mairie ww.cenves.fr, la page Facebook de la commune de Cenves, l'application PanneauPocket et le site de la Cabriole (<https://cenves.fr/la-chorale-de-cenves/>) ou le QR code ci-dessous :



LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Catherine RAYMOND - 06 48 78 78 15
Trésorière : Andrée BONNETAIN
Secrétaire : Patricia BRIDAY



COMITÉ DES FÊTES



Dans le précédent bulletin municipal, je me félicitais de la dynamique du Comité des fêtes tout en soulignant une certaine fragilité quant à l'avenir, dûe au vieillissement des bénévoles. Et bien, un an plus tard, même si cette problématique est toujours d'actualité, force est de constater que de nouvelles énergies sont venues nous rejoindre, apportant un vent de fraîcheur et de jeunesse bienvenu ! C'est une très bonne nouvelle pour la suite...

L'objectif du Comité des fêtes est d'animer le village, sans vouloir en être le promoteur exclusif, tout en partageant entre bénévoles des moments conviviaux, sympathiques et détendus. Hors de question d'imposer quoi que ce soit, les projets sont décidés et validés par l'ensemble des bénévoles, et portés par eux en fonction des disponibilités et compétences de chacun : une sorte d'auberge espagnole associative. Tout un chacun est donc le bienvenu au sein de notre association.

2025

En 2025, nous avons conduit nos projets « à vue », la disponibilité des locaux mis gracieusement à notre disposition par la commune étant incertaine, pour cause de travaux envisagés dans la salle des fêtes notamment.

Nous avons pu sans problème programmer, les 15 et 16 mars 2025, le « week-end théâtre », en accueillant pour deux représentations, la troupe de théâtre de Davayé Loisirs « Première Loge », pour la pièce « *La croisière, ça m'use* ». Un public nombreux et diversifié est venu passer un bon moment à la salle des fêtes de notre village.



Pas de chance pour la Nuit des étoiles, coorganisée avec l'association AstroSaône, annulée pour cause de météo défavorable.

Belle édition de la randonnée le 12 octobre dernier, malgré une météo particulièrement grincheuse, avec un brouillard persistant et intense sur l'ensemble des parcours, dans la vallée comme sur les crêtes ! Néanmoins, 743 marcheurs sont venus arpenter notre territoire et les retours sont très positifs ! Pour info, nous sommes en capacité d'accueillir 900 personnes. L'organisation de cette journée est le cœur de l'activité du Comité, et nécessite un entretien constant du balisage des circuits et des chemins eux-mêmes. Un groupe de bénévoles organise régulièrement des sessions d'entretien des chemins et nous ferons sans doute appel à bénévolat au cours de l'année...

Nous avons suspendu l'organisation du Téléthon début décembre, la disponibilité de la salle des fêtes étant trop incertaine.

Je rappelle également que le Comité des fêtes cha-peaute juridiquement et administrativement l'orga-nisation des conscrits, chaque année, ainsi que le club de tarot, qui se réunit tous les quinze jours dans la salle des associations.

Nous mettons du matériel à disposition, sur demande préalable, en échange de quelques crus du millésime du choix de l'emprunteur.

2026

Les travaux dans la salle des fêtes doivent démar-rer prochainement. Aussi, cette année, nous ne programmons pas le week-end Théâtre. La Nuit des étoiles, sur le site de la Madone, sera organisée probablement le vendredi 7 août (dates officielles non encore publiées à la date de rédaction de cet article : info sur le site de l'Association Française d'Astronomie). Quoiqu'il arrive, la randonnée aura lieu, le deuxième dimanche d'octobre, soit le 11 oc-tobre, avec une logistique spécifique si la nouvelle salle des fêtes n'est pas encore prête. Le Téléthon se tiendra début décembre, le comité fédérant les



énergies associatives et les initiatives individuelles pour l'occasion. Si vous avez des idées, des envies, des projets particuliers pour cet événement, n'hési-tez pas à nous contacter !

Nous vous invitons à notre Assemblée générale annuelle, ouverte à tous, le 6 février à 20h (lieu à déterminer en fonction des travaux), temps habituel de bilan et de discussions sur la suite...

■ Pour le Comité des fêtes,
Franck Boyat, président.



LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Franck BOYAT
Vice-président : Daniel CARABÉDIAN
Trésorière : Nathalie THÉVENET
Vice-trésorier : Gilles MAITRE
Secrétaire : Catherine RAYMOND
Secrétaire-adjoint : Rolland BOTTON

AMITIÉS D'AUTOMNE

LE CLUB



Le club presque au complet



Les 70 ans de Jean-Marc Lacharme

Encore une année passée bien vite ! Pour le club, ce fut une année assez tranquille. Depuis le mois de février, à la date de l'Assemblée générale, nous avons décidé de faire deux « grands clubs » par mois : les 1^{er} et 3^e mercredis. Pas de changement pour les autres mercredis, il y a toujours les parties de belote, auxquelles s'ajoute la pétanque, dès la belle saison jusqu'à la fin octobre, si le temps s'y prête.

Nous rappelons que ce club n'est pas réservé aux seuls retraités, mais ouvert à tous ceux qui seraient disponibles les mercredis après-midi. L'ambiance est bon enfant.

Entre les arrosages divers : naissances des petits-enfants ou arrière-petits-enfants, anniversaires, galette en début d'année et bûche en fin d'année, repas au restaurant, etc., nous n'avons pas le temps de nous ennuyer.

Cette année, nous sommes allés au restaurant de Cenves en avril 2025 où nous avons partagé un très bon repas apprécié de tous – un grand merci à Céline et Laurent nos restaurateurs. Pour ceux qui le désiraient, nous avons terminé la journée à la salle d'activités pour jouer à la belote ou tout simplement bavarder. Ce fut une excellente journée, très conviviale.

Nous pensons à tous celles et ceux qui ne sont plus là, à ceux qui aimaient venir au club, et qui y étaient même très attachés et prenaient une part active au sein du bureau. Et nous pensons tout particulièrement à Claude Devillard.

Bonne et heureuse année 2026 à tous ainsi qu'à vos familles, santé, bonheur et que tous vos vœux se réalisent !

■ Monique Chandavoine



Les 80 ans de Roland Lemaire



Les boulistes



Un arrosage... parmi tant d'autres...

RENCONTRE AVEC LES RESTAURATEURS DU 4 CENVES COUPS



Céline et Laurent Péaud

Le 16 novembre 2024, le bar restaurant de Cenves réouvrait avec Laurent et Céline Péaud aux commandes. Nous avons enfin retrouvé un lieu de rencontres et de convivialité où les habitants du village, ainsi que les gens de passage, peuvent se retrouver autour d'un verre ou d'un bon repas, afin de rompre l'éloignement géographique de notre « grand village aux 47 hameaux ! ».

Cette rencontre du 25 novembre dernier avec Céline et Laurent fut l'occasion de faire un bilan de cette première année d'activité.

Laurent et Céline, après une année d'exercice, quel est votre bilan de cette aventure ?

« Le bilan de cette année est très positif au niveau personnel. Nous avons reçu un accueil incroyable des Cenvards qui, pour certains, sont devenus des amis. Nous pouvons dire que nous nous sommes bien intégrés dans le village.

Au niveau de l'activité, le bilan en fin d'année est relativement correct, car nous sommes sur une pente ascendante. L'année 2026 sera déterminante pour nous. Nous avons très envie de rester à Cenves, mais si l'activité n'est pas viable au terme des 2 ans que nous nous sommes fixés (donc fin 2026), nous ne pourrions malheureusement pas continuer. Mais les chiffres étant en progression, nous nous rapprochons de la viabilité du projet. D'ailleurs, en 2025, nous avons accueilli 5 000 clients entre le bar et le restaurant ! »

Quels événements ou retours positifs reprenez-vous de cette année 2025 ?

« Le marché de Noël de novembre 2024 a été le plus gros événement depuis notre arrivée. Nous avons adoré travailler avec toutes les associations du village et les remercions de nous avoir fait confiance. Les concerts de la fête de la musique, les soirées rugby restent de bons moments de convivialité qui ont bien fonctionné. (Mieux que les retransmissions de matchs de foot !)

Les autres côtés positifs de cette année sont le retour des clients qui n'hésitent pas à revenir et les nombreuses privatisations du restaurant pour des anniversaires ou autres. Le dépôt de colis commence également à bien fonctionner et génère de nombreux passages, donc de nouvelles personnes dans le bar ».

Quels retours négatifs ?

« Les soirées Halloween et la Sainte-Catherine ont été un peu décevantes, même si la soirée Halloween a plu aux jeunes ! Pour le moment, la fréquentation des ouvriers en semaine est un peu en deçà de ce qu'on souhaiterait, surtout en début de semaine, les lundis et mardis où c'est très aléatoire, mais sur le reste, elle est plutôt en augmentation. Nous sommes aussi déçus, car nous pensions que les gîtes allaient nous ramener un peu plus de clientèle, mais ce ne fut pas le cas.

Enfin, nous aimerions pouvoir dépanner nos clients fumeurs, avec un dépôt de cigarettes, mais pour le moment, nous ne pouvons pas. »

Quels sont vos projets pour 2026 et les améliorations que vous souhaiteriez apporter à votre activité ?

Pour donner suite à des remarques de clients, nous allons mettre en place un menu les weekends. La Maison du Haut Beaujolais ayant fermé, nous allons

mettre en place un petit coin épicerie dans le bar avec des produits locaux, des fromages et quelques produits de dépannage. Nous allons également faire un dépôt de pain, développer les plats à emporter et espérons pouvoir réaliser plus d'événements cette année, avec une soirée dansante festive. »

Que pouvons-nous vous souhaiter ?

« Que la progression continue et que nous puissions rester à Cenves ! »

Et bien, c'est ce que nous leur souhaitons pour cette année 2026 !

■ Catherine Raymond
et Sylvie Monnet Boyat



AUX 4 CENVES COUPS
RESTE AU BAR!

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi et jeudi : 7h-19h30 Samedi : 7h30 – minuit
Mercredi : fermé Dimanche : 7h30 – 15h
Vendredi : 7h – minuit

Pour réserver une table :
09 87 57 32 28

LE REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, la commune a convié ses aînés à un repas convivial aux restaurant *Aux 4 Cenves coups*. C'était le dimanche 16 novembre.cfv





ET LA DISTRIBUTION DES COLIS...

Et pour toutes celles et tous ceux qui n'étaient pas en mesure de participer au repas, des colis leur ont été distribués par les conseillers municipaux. Là aussi, un moment de partage, de solidarité et de convivialité.



Evelyne Lenoble



Marcelle Besson



Serge Murat



Raymonde et Gabriel Aufranc

L'ANNÉE 2025 DANS LE RPI CENVES-SERRIÈRES

31 JANVIER

Restitution du projet théâtre de Cenves



Merci à la compagnie "Entre chien et loup" et la CCSB

04 FÉVRIER

Cinéma à Cenves



26 JUIN

Journée "Passerelle"
Accueil des élèves
dans les conditions de
la rentrée du 1er
Septembre 2025

13 OCTOBRE

Journée du Goût à Serrières



Merci à Roselynné et Didier ROCHE
"Le Dirose" et
Céline et Laurent PÉAUD
"Aux 4 Cenves Coups"

16 AU 20 JUIN

Stage Piscine



19 DÉCEMBRE

Visite du Père Noël



Merci au Sou des Écoles
et au Père Noël

13 JUIN

Fête de la musique

Les deux classes de Cenves
ont interprété des chansons
et les élèves de CM ont
également montré ce qu'ils
avaient appris à jouer au
ukulélé

10 JUIN

Sortie Scolaire à Lyon :
Parc de la Tête d'Or +
Guignol



Merci au Sou des Écoles



■ Gwénaëlle Berger, Directrice de l'école de Cenves
& Sonia Höllwarth





**Classe du cycle 1 (PS, MS et GS) à Cenves
avec Philippe Boissy**



**Classe du cycle 2 (CP et CE1) à Serrières
avec Sonia Höllwarth**

COMPOSITION DES CLASSES :

Classe de Philippe Boissy et Aurélie Geoffre (ATSEM) : 22 élèves (9 PS-8 MS-5 GS)

Classe de Sonia Höllwarth : 19 élèves (9 CP-10 CE1)

Classe de Gwénaëlle Berger : 17 élèves (6 CE2-9 CM1-2 CM2)



*Classe du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) à Cenves
avec Gwénaëlle Berger*

LE SOU DES ÉCOLES DU RPI CENVES-SERRIÈRES

Le Sou des écoles est une association qui a deux objectifs principaux.

Le premier objectif est de permettre aux enfants des deux écoles et à leurs parents de se retrouver lors de manifestations diverses et variées qui ont lieu tout au long de l'année. Ce sont des moments de fête et de partages qui créent de bons souvenirs.

Le deuxième objectif de l'association est de reverser les bénéfices de ces manifestations aux écoles. Cette participation financière leur permet de proposer aux enfants des sorties extrascolaires, sans ajouter de contribution excessive pour les parents.

LE BILAN 2024-2025 :

Le Sou des écoles a financé les entrées et le transport des activités et sorties suivantes :

- Les sorties au cinéma
- Le parc de la Tête d'or à Lyon
- Les séances de piscine
- La journée du goût
- La visite du père Noël (cadeaux pour les deux écoles)

Ces sorties ont pu être réalisées grâce à votre participation et à nos manifestations :

- Vente de pizzas
- Vente de chocolats
- Le loto

LES PROJETS POUR 2025-2026 :

- La journée du goût
- La visite du père Noël dans les trois classes
- Les rencontres sportives USEP à Monsols
- Le cinéma (à Cenves)
- Les sorties à la piscine pour l'école de Serrières
- Les sorties à la piscine pour les classes de CE2, CM1 et CM2
- Une intervenante musique pour l'école de Cenves-Serrières
- Des sorties sur le thème du cinéma



*Théâtre Guignol
au parc de la Tête d'or*

D'autres sorties peuvent avoir lieu au cours de l'année.

LES MANIFESTATIONS POUR 2025-2026 :

- Vente de pizzas - **le vendredi 17 octobre**
- Vente de chocolats – **le samedi 14 novembre**
- Vente de sacs personnalisés
- Le loto – **le dimanche 8 mars**
- La kermesse – **le samedi 13 juin**



Un grand merci aux parents qui nous aident au bon déroulement des différentes manifestations. Nous vous attendons encore nombreux pour cette nouvelle année scolaire avec davantage de projets.

Il nous semble important de remercier également les professeurs des écoles, le restaurant Le Dirose, le restaurant Les 4 Cenves Coups, le Comité des fêtes pour le prêt du matériel, les mairies des deux communes, mais aussi les habitants pour leur participation.

Si vous souhaitez nous aider à faire vivre notre association, soit en tant que bénévoles, soit simplement en participant ou en contribuant à nos différentes manifestations ou ventes, vous êtes les bienvenus.

Meilleurs vœux et très belle année 2026 à tous !

■ Le bureau du Sou des écoles

LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Sylviane PREVOT (Cenves)
Trésorier : Mathieu LONGUEVILLE (Serrières)

Secrétaire : Pauline GUIGNIER (Serrières)
Vice-secrétaire : Élodie BEAUDET (Cenves)

Membres actifs : Sonia VANACLOCHA (Cenves), Julie HADI (Cenves), Marion ROLLIER (Cenves), Lucie PAGNON (Serrières), Cécile FURBA (Serrières), Nathacha CHILTZ (Serrières), Pauline CHAFFURIN (Cenves).

LE RESTAURANTS SCOLAIRES DU RPI CENVES-SERRIÈRES



Notre association n'est pas la plus connue de la commune, mais reste essentielle au fonctionnement de notre école.

L'association emploie deux cantinières qui cuisinent chaque jour des produits frais de qualité pour la plus grande joie de nos enfants. Ce mode de fonctionnement est coûteux et demande beaucoup d'énergie, mais nous sommes très attachés à cette notion de cuisine maison pour nos enfants.

Pour aller plus loin dans cette démarche, nous avons intégré le projet alimentaire territorial restauration collective mené par la CCSB (Communauté de commune Saône-Beaujolais) qui vise à réduire le gaspillage alimentaire, mais aussi à favoriser l'utilisation de produits issus de circuits courts et durables.

Pour financer le fonctionnement de l'association et assurer sa pérennité, nous organisons des manifestations tout au long de l'année. En 2025, ces événements furent une belle réussite, avec une nou-

veauté, la soirée théâtre, que nous reconduirons le 28 février 2026.

Nous remercions tous les bénévoles qui sont venus nous aider lors de ces manifestations.

La journée du gout à Serrières s'est déroulée le 13 octobre. Cette journée est toujours un moment très important et très attendu par les enfants. Nous remercions Rose, Didier, Laurent et Céline qui œuvrent grandement à la réussite de cet événement.

Nous tenons aussi à remercier les mairies de Cenves et de Serrières pour leur engagement à nos côtés et leur soutien financier très important.

Merci à tous les habitants de nos communes qui ont participé et contribué à la réussite de nos manifestations durant cette année.

Si vous souhaitez nous aider ou nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : cantinecenvesserrireres@gmail.com



Julien Robin
Président de l'association

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Julien Robin (Cenves)
Trésorière : Nadia Guerin (Serrières)
Secrétaire : Lucie Pagnon (Serrières)

Vice-présidente : Maria Flor Ferreira Dias (Serrières)
Vice-trésorières : Julie Hadi (Cenves) / Natacha Chiltz (Serrières)

Cantinières : Blandine Ferret (à Cenves) et Angelique Remedder (à Serrières)

Membres actifs : Cécile Furba (Serrières), Lena Desmaillet (Serrières), Arthur Lignelet (Serrières), Élodie Beudet (Cenves), Renan Ringuette (Serrières), Sonia Vanaclocha (Cenves), Nicolas Taneur (Serrières), Marie Justino (Cenves), Aurélie Guy (Serrières).



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Synthèse de la présentation faite aux élus, associations et personnel du RPI Cenves-Serrières.

QU'EST-CE QUE LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

Il s'agit d'une action de prévention du gaspillage alimentaire et l'accès à tous à une alimentation durable.

Concrètement, une équipe « Assistance à Maîtrise d'Ouvrage » avec des agents de la CCSB accompagne au changement et à la transition alimentaire, saine et durable, les équipes de restauration et éducatives, les mangeurs, les dirigeants et élus des collectivités territoriales, associations, entreprises, dans une démarche globale et durable.



LES OBJECTIFS :

Réaliser un diagnostic systémique, orienté sur le gaspillage alimentaire et les achats, afin d'accompagner 22 structures de restauration collective du territoire, tous statuts confondus, pour une meilleure maîtrise de leurs coûts et proposer un plan d'actions pour une cuisine « faite maison », de saison, locale et de qualité.

Durée : 2 ans jusqu'en juin 2027



Brut, fait maison
Frais
BIO
Saison
Local, proximité, circuits courts
Commerce équitable
Végétal
Légumineuses
Sécurité, Souveraineté, Autonomie
Transparence, Confiance, Clarté
Convivialité, Plaisir à table, plaisir de cuisiner
Vrais aliments, densité nutritionnelle
Vitamines, fibres, antioxydants,
bonnes graisses, minéraux
Éducation / Sensibilisation des mangeurs
Maîtrise des coûts

Plastique et Emballages
Nanoparticules
Perturbateurs endocriniens
Gaspillage alimentaire
Produits animaux de mauvaise qualité
Sucre, Sel
Huile de palme
Graisses hydrogénées
Produits raffinés
Aliments ultra-transformés
Pesticides
Hormones
OGM
Antibiotiques, résidus de médicaments
Additifs et auxiliaires technologiques
Dépenses inutiles



L'objectif est d'avoir une alimentation variée avec des aliments frais, organisée autour de circuits courts, tout en facilitant le travail des cantinières sans engendrer de coûts supplémentaires.

LE PLANNING :

- Phases 1 et 2 : Lancement du projet, réalisation des bilans partagés.
- Phases 3 et 4 : Rédaction et proposition de plans d'actions à court et moyen terme.

Après un diagnostic sur nos deux cantines, qui s'est avéré positif, avec quelques remarques pour augmenter les produits frais, favoriser la mastication (moins de produits hachés) et réduire les sucres, il nous faut mettre en œuvre les recommandations de court et moyen terme.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC :



Financé par
l'Union européenne

- Particularité du RPI de Cenves – Serrières
 - Cantinières sur 2 sites, Cenves et Serrières : horaires des postes :
 - Serrières 9h15 - 14h15 : 19 couverts dans la salle des fêtes
 - Cenves 9h15 - 14h45 : 38 couverts dans la cantine municipale
 - Peu de temps pour le dialogue entre les deux cantinières, sauf hors de leur temps de travail.
 - Les menus sont les mêmes pour les 2 communes, ce qui crée pas mal de problèmes internes de gestion des stocks et des menus.
- Cuisinières très bien organisées.
- Sécurité des aliments : établissement propre, plan de Maîtrise Sanitaire présent, pas de fiche technique de préparation, bonne traçabilité.
- Matériel : manque de petit matériel.
- Achat et approvisionnement : pour la qualité des matières premières, besoin d'augmenter la part des produits de qualité et bio pour le respect EGALIM.
- Maîtrise des coûts : il pourrait y avoir des économies faites avec le menu végétarien qui permettrait d'acheter des produits de qualité.
- Organisation du service : 1 seul service fluide, bien organisé.
- Gaspillage : très peu de déchets.



PRÉCONISATIONS À COURT TERME (~ 2 mois)

- Décharger la cuisinière de certaines tâches pour qu'elle ait davantage de temps pour cuisiner
- Soutenir l'équipe de cuisine
- Rachat matériel indispensable : robot-coupe et mixeur plongeur
- Mettre en place des réunions fréquentes entre le bureau, la cuisinière et le personnel de service
- Inviter le bureau de l'association et/ou les parents à aller manger régulièrement à la cantine
- Mettre en place un affichage des menus pour les parents et dans la salle de restauration, avec les mentions légales
- Travailler avec des fromages entiers pour éviter les emballages.

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2026 : ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT À LONG TERME

- Retravailler les approvisionnements et chercher des fournisseurs de produits de qualité
- Acheter une cellule de refroidissement pour une plus grande souplesse dans le travail.

PRÉCONISATIONS (~ 5-10 mois)

- Discuter/initier une réflexion sur le changement organisationnel des RH du RPI (mairies, gestionnaires et cuisinières)
- Retravailler les approvisionnements et chercher des fournisseurs de produits de qualité
- Réfléchir à des formations : cuisine végétarienne pour la cuisinière, sensibilisation aux lois EGALIM et Climat pour les gestionnaires
- Commencer à réfléchir aux produits que la cantine peut acheter en label AB pour respecter le seuil des 20% d'achats (EGALIM)
- Il pourrait y avoir des économies faites avec le menu végétarien qui permettrait d'acheter des produits de qualité
- Prendre le temps d'expliquer aux enfants le menu, et dans un premier temps l'afficher.



LES CONSCRITS

LA CLASSE EN 5 EN PHOTOS









CENVARD OU HABITANT DE CENVES ?

Il y a quelques années, j'avais commencé un article pour le bulletin communal : habiter Cenves ou être Cenvard. Il est inutile de chercher dans les anciens bulletins, je n'avais pas pu ou voulu publier, à l'époque, les quelques lignes.

Je me remémorais le bon vieux temps et je définissais « un Cenvard » comme quelqu'un qui avait connu Robert et Nicole Trunde comme instituteur. Comme une institution, avoir ce point commun nous rassemblait, rares sont les soirées entre amis où l'on n'évoque pas une anecdote à leur sujet : remonter le bourg de Cenves pour donner le nombre d'enfants à déjeuner chez Madame Sangouard, traverser la rue pour aller chercher le journal, les punitions reçues ou d'autres petits faits, qu'aujourd'hui on trouverait inadmissibles, anormaux, enfin chacun irait de son qualificatif dans un crescendo sans retenue.

Ensuite, je voyais dans « un Cenvard » quelqu'un que Denise et Janot ont vu grandir. Leur café était l'âme du village, expression souvent utilisée dans nos contrées. De la première grenadine au dernier verre de blanc, un lieu culte. Culte, comme une culture

commune, comme un peu de temps passé ensemble, un temps fédérant les habitants pour un instant ou pour longtemps.



Enfin, la fête du fromage ! Un événement inter-régional, assez facile au regard de notre proximité avec la Bourgogne, la Saône-et-Loire, c'est-à-dire Serrières, et pourtant, les prés ne suffisaient pas à garer toutes les voitures. Au point de mettre en place un minibus ayant pour mission d'acheminer les badauds et autres citadins dans ce coin reculé de campagne. Ce défilé interminable devant des fromagères dis-

tribuant des fromages blancs à la louche, le regard complice ou interloqué du public devant les jockeys d'un jour pour faire perdurer la traditionnelle course de boucs, des jeux souvent simples, mais permettant à chacun de s'amuser. Et la traditionnelle « journée du maire », le lendemain, qui nous évitait d'aller en classe, mais surtout qui nous permettait d'aider le village à retrouver sa quiétude. Toutes ces petites scènes me reviennent comme autant de bons moments.

C'était ma vision, un peu nostalgique, de ce qu'est un Cenvard.



M. et Mme TILLET
à la fête du fromage

Aujourd'hui, si je devais refaire cet article, j'évoquerais, entre autres activités, une marche annuelle drainant des centaines de personnes, l'occasion pour chacun de découvrir nos superbes paysages.

Je mettrais en avant notre Cabriole, cette chorale permettant à chaque mur de salle de bain de n'être plus le seul auditoire de ces voix aux timbres divers.

Mais, à bien chercher, ce que je mettrais toujours en avant, c'est la fête des conscrits ! Beuverie pour certains, je préfère pour ma part souligner le lien intergénérationnel. Ce lien qui permet à chacun de partager, de transmettre, de recevoir. Rares sont les décades où on ne voit pas une mamie porter un bébé dans ses bras, un papa tenir la main de son enfant, deux frères rire aux éclats ...

Je ne referai pas l'historique des conscrits, du temps de la conscription voulue par la loi Jourdan-Delbrel (incise qui devrait permettre de prouver que Wikipédia ou l'intelligence artificielle peuvent œuvrer pour un peu de culture). Je voudrais juste rappeler que ces moments où l'on se retrouve sont un formidable ciment pour réunir les membres d'une population qui tend à se fissurer



Conscrits de 1948-49

Alors, bien sûr dans quelques années, je, ou alors quelqu'un d'autre, écrira de nouveau sur notre beau village et ses habitants. Je constaterai peut-être alors si les ponts fédérateurs ont changé ou pas, s'ils existent encore ou pas, mais j'aimerais que l'on puisse pour longtemps encore être Cenvard plutôt qu'habitant de Cenves.

■ Didier Joseph

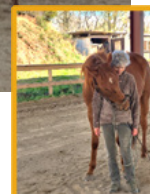
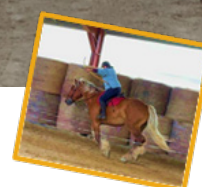


Conscrits de 1927



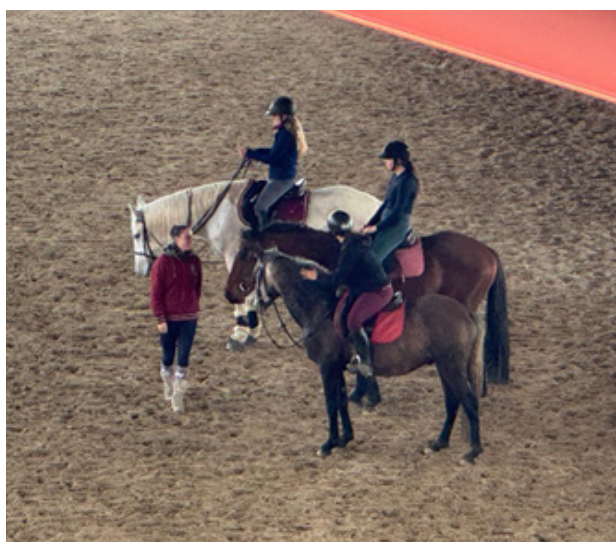
Des cours pour petits et grands.

Des journées et stages : équitation de travail, travail à pied, balades, voltige, tir à l'arc ...



Des formations professionnelles : Animateur d'équitation

En 2026, nous proposerons la formation CS et JE ou Certificat de Spécialisation éducation et travail des Jeunes Équidés.



Des compétitions : le poney club de Cenves a obtenu de nombreuses 1^{re} places.

Du dressage : 1^{re} compétition officielle au poney club de Cenves. Les cavaliers de Cenves ont remporté le Carrousel sur la compétition régionale !

De l'équitation de travail : le poney club accueille une étape de la compétition régionale.





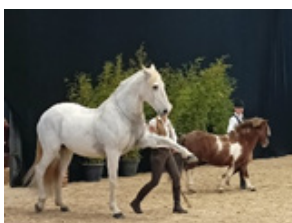
Un élevage :

Pablito de Cenves est le fils de Vaqueiro ... L'élevage de Colette comporte des poulains très prometteurs !



Des spectacles :

Equita'Lyon, portes ouvertes du poney club, avec la participation de Kylian et Juliette Berthelon et des cavaliers du poney club.



Colette et Pablito de Cenves en compétition :

Équitation de travail : ils sont champions régionaux 2025 dans la catégorie jeunes chevaux !

Dressage : premières sorties en Amateur prometteuses...

■ Mireille, Colette et Thierry

RENSEIGNEMENTS :

Tél. : 06 47 89 55 83

Mail : poneyclubdecenves@gmail.com

Site : poney-club-cenves.com

LA MARPA LA FLEURISIENNE

UNE RÉSIDENCE AUTONOMIE À TOUS, POUR TOUS

La MARPA La Fleurisienne fêtera ses 15 ans en 2026 !

Cette résidence est née d'une mobilisation en 2006 des élus du canton de Beaujeu en vue d'un diagnostic de territoire portant sur l'habitat des personnes âgées.

Puis tout s'est enclenché avec le choix de Fleurie pour son implantation, la création d'une association loi 1901 à but non lucratif pour la gestion de cette résidence, l'obtention des autorisations administratives auprès des instances départementales...



Depuis, près de 100 personnes ont résidé au sein de cette résidence autonomie, originaires tout d'abord de notre région beaujolaise, puis au-delà.

Souvent, la MARPA est associée à l'image d'un EHPAD, d'une maison de retraite, c'est en fait un lieu inter-



médiaire, puisque la résidence n'est pas un établissement médicalisé, le public accueilli est autonome, vivant certes dans un lieu collectif permettant de rompre la solitude, l'isolement, mais chacun résidant dans un appartement privatif, meublé, décoré à son goût.

C'est un lieu de partage, d'échanges, de découvertes, de convivialité... accompagné par une équipe de professionnels, des partenaires extérieurs pour faciliter le quotidien.

C'est aussi un lieu d'accueil de proximité qui permet aux personnes extérieures de prendre un repas de midi régulièrement ou de temps à autre, de participer à une animation. C'est aussi la possibilité de résider en accueil temporaire et venir passer quelques semaines pour rompre la solitude, expérimenter la vie à la MARPA, ou préparer un retour à domicile après une hospitalisation.

Si vous souhaitez en savoir plus, visiter, connaître le fonctionnement de notre association gestionnaire, n'hésitez pas à nous contacter

au 04 74 69 51 93

par mail marpalafleurisienne@outlook.fr

ou pousser notre porte au 42 impasse de Bomal à Fleurie.

■ Édith Descombes
La présidente



SOLEIL BEAUJOLAIS

UN COLLECTIF CITOYEN
AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Soleil Beaujolais poursuit un triple objectif :

- Sensibiliser et informer les habitants sur les énergies renouvelables
- Les accompagner pour les orienter vers une autoconsommation
- Installer des centrales photovoltaïques et produire de l'électricité.

Soleil Beaujolais, c'est :

- 1 - Une association destinée aux habitants adultes et enfants de la CCSB via des ateliers pédagogiques.
- 2 - Une société d'installation de centrales photovoltaïques pour une production d'énergie renouvelable locale.

Comment participer au projet ?

- Rejoindre l'association pour apporter votre énergie
- Adhérer à l'association en ligne : www.soleilbeaujolais.fr
- Mettre à disposition un toit
- Souscrire à une ou des parts sociales dans la SAS (50 euros)
- En parler autour de soi : faire connaître ce projet à vos voisins.

5 réalisations :

Dont, en 2025, la maison d'assistantes maternelles d'Émeringes
Un projet à l'étude : la salle multi-activités d'Ouroux



La maison d'assistantes maternelles d'Émeringes

Lieu	Panneaux	Puissance
Local polyvalent de trades	49	21 kWc*
Salle des fêtes de jullié	84	36 kWc
Centre social de belleville-en-Beaujolais	79	36 kWc
Centre technique municipal de Monsols	80	36 kWc
La maison d'assistantes maternelles d'Émeringes	80	36 kWc

*kWc : Unité utilisée pour le solaire photovoltaïque. Un Wc (Watt-crête) représente la puissance fournie sous un ensoleillement standard de 1 000 W/m² à 25°C.

RDV pour l'AG de l'association et de la SAS en mars 2026 !

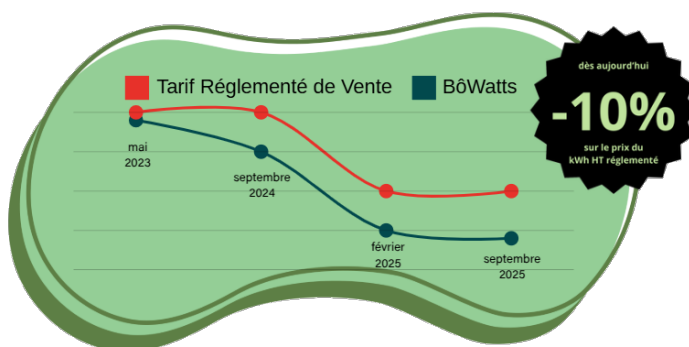
Pour plus d'infos :

Tél. : 06 42 87 46 32
sur notre site : www.soleilbeaujolais.fr
par mail contact@soleilbeaujolais.fr
et sur Facebook

L'offre électricité BôWatts est une offre réservée aux particuliers résidant dans une commune éligible et dont la puissance est inférieure à 36 kVA proposée depuis le 1^{er} février 2024. Une électricité 100% verte produite en France.

UN TARIF AVANTAGEUX ET ÉVOLUTIF

L'offre BôWatts est indexée sur le tarif réglementé, sans jamais le dépasser. Actuellement, cela signifie que vous profitez d'un tarif réduit de 10 %. La bonne nouvelle : le tarif réglementé devrait baisser début 2025. BôWatts ajustera son tarif pour garantir -10 % à ce nouveau prix !



ESTIMATION HT

TRV aujourd'hui = 0,1887€ HT si -10 % de baisse du TRV au 01/02/25 comme annoncé par la CRE* :
le tarif BôWatts sera 0,152847€ HT, soit -19 % par rapport au TRV aujourd'hui !

* La CRE confirme l'actualisation du TURPE au 1^{er} novembre 2024 et propose de reporter exceptionnellement cette évolution dans les tarifs réglementés de l'électricité au 1^{er} février 2025 | CRE

LES AVANTAGES INCLUS DANS L'OFFRE

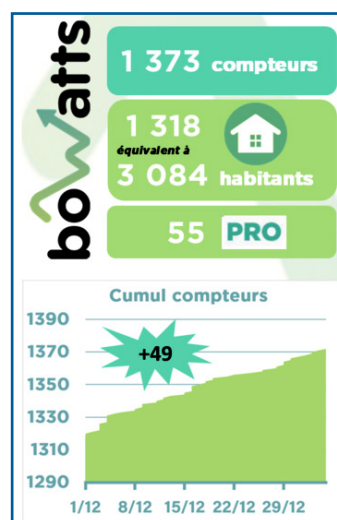
- **UNE OFFRE PERSONNALISABLE**
Vous pouvez choisir le montant de vos mensualités, votre date de prélèvement, le mode de facturation et modifier vos options en quelques clics.
- **UN CONTRAT SANS MAUVAISE SURPRISE, SANS ENGAGEMENT ET SANS FRAIS CACHÉS**
Suivez, analysez et maîtrisez votre consommation depuis votre espace client.
- **UN SERVICE CLIENT À VOTRE ÉCOUTE**

BON À SAVOIR

- Si je change d'avis, je peux revenir au tarif réglementé.
- Pas besoin de changer de compteur.
- Le changement n'entraîne pas de coupure d'électricité.

DES OUTILS POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB) met à votre disposition gratuitement un outil de suivi de consommation : le nrLINK d'une valeur de 80€. Cet outil est conçu pour vous aider à réaliser des économies d'énergie.



TOUTES LES INFOS ICI :



06 75 08 20 15
info@bowatts.fr
www.bowatts-beaujolais.fr

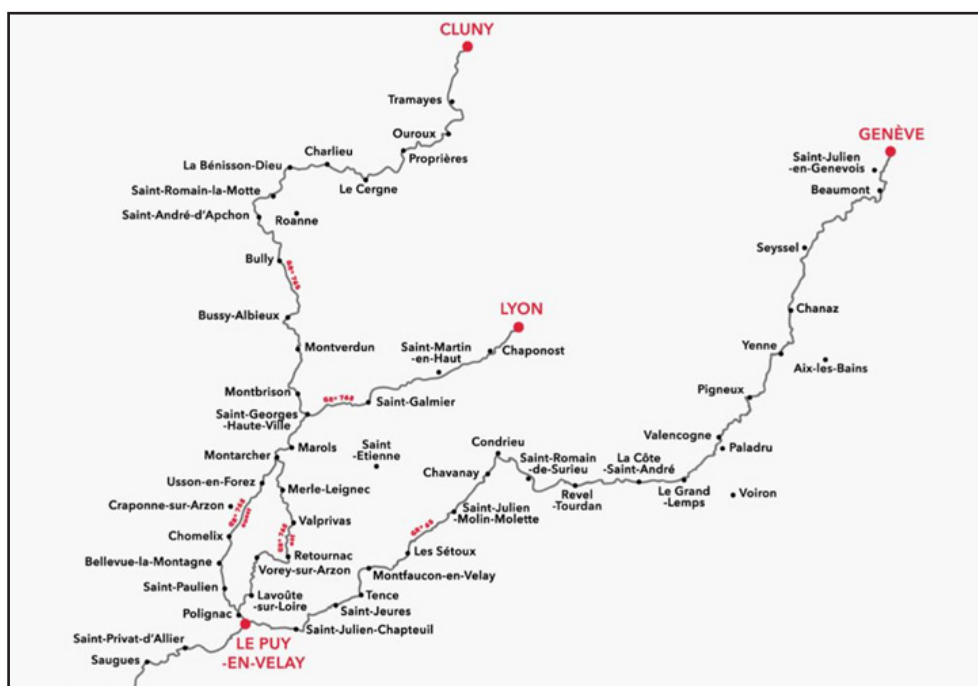


LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

(Extrait CCSB)

La candidature AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) pour le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes va permettre à Cenves de bénéficier de subvention pour rénover des chambres qui sont utilisées par les pèlerins qui traversent notre territoire de Cluny, voire plus en amont, pour rejoindre Le Puy-en-Velay, point de jonction et de départ vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

La CCSB est concernée par le chemin de Compostelle sur l'itinéraire Cluny – Le Puy-en-Velay.



En effet, le GR®765 arrive sur le territoire de la CCSB à Cenves, puis traverse Saint-Jacques-des-Arrêts (Deux-Grosnes), Saint-Mamert (Deux-Grosnes), Ouroux (Deux-Grosnes), le Col de Crie à Monsols (Deux-Grosnes) et Propières.

Le produit d'itinérance ciblé est le tronçon Cenves / Col de Crie / Propières (totalité du tronçon qui traverse la CCSB) sur le GR®765. Ce tronçon représente 29 km d'itinérance et traverse 3 communes.

Depuis Cluny, il passe

- à Cenves :
 - La commune gère en direct 4 chambres d'étape située au centre du village, au-dessus de l'auberge communale (en gestion privée). Avec une tarification adaptée (moins de 20 € la nuitée), cette offre d'hébergement s'adresse à une clientèle de pèlerins.



La commune souhaite conforter ce positionnement d'accueil Jacquaire et développer cette clientèle en itinérance en améliorant la qualité de ces hébergements, car ces chambres ont maintenant plus de 20 ans. Malgré quelques travaux de rafraîchissement, les salles de douche et les toilettes ne sont plus aux normes.

- La commune dispose de services et offres complémentaires (accès gratuit à un réseau WiFi de qualité disponible dans tout le bourg, un restaurant accessible 6 j/7 de 7h à 22h, l'église ouverte tous les jours, ainsi que la mairie (sauf le dimanche).

- Puis traverse les communes de Saint-Jacques-des-Arrêts, Saint-Mamert et Ouroux avant de passer au Col de Crie à Monsols (4 communes déléguées de Deux-Grosnes)

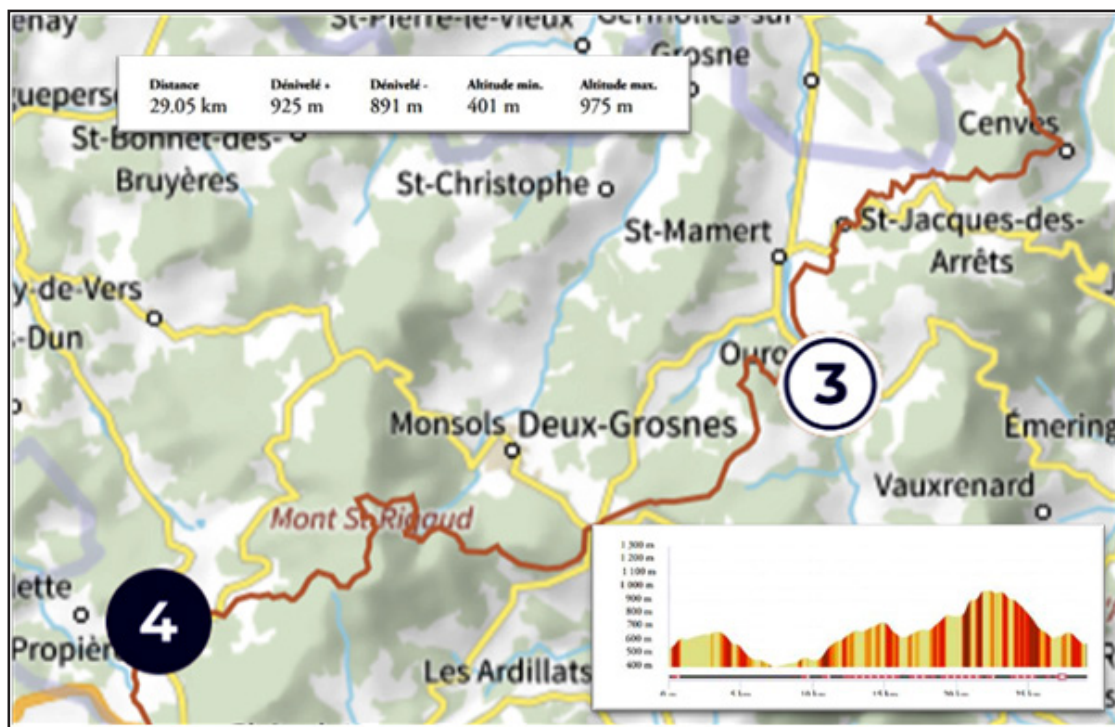
- Le site du Col de Crie, situé dans la partie nord du Beaujolais aussi appelée « Beaujolais Vert », est le point d'étape majeur du tronçon, par son emplacement, ses équipements existants et les projets en cours, et représente un accès privilégié vers le massif du Saint-Rigaud (départ des sentiers de randonnées), notamment le sommet, autre site phare du massif.

- Se poursuit par le sommet du Saint-Rigaud, point culminant du Rhône, pour arriver à Propières avant de rejoindre le territoire de la COR.

- Le sommet du Saint-Rigaud est le point culminant du Département du Rhône avec 1 009 mètres d'altitude. Il est aménagé d'une tour d'observation en bois (datant des années 1990) et de mobilier de pique-nique. Une source à proximité du sommet attire de nombreux locaux pour son eau aux vertus reconnues. Plusieurs sentiers de randonnées passent par ce site, dont le chemin de Compostelle.

- Le massif du Saint-Rigaud est reconnu Espace Naturel Sensible par le Département du Rhône
- Il est également répertorié comme un géosite majeur du Géoparc mondial UNESCO du Beaujolais.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon



EPAGE DE LA GROSNE ET DE LA PETITE GROSNE

L'EPAGE du bassin versant de la Grosne exerce la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis 2021, sur un territoire de plus de 500 km de cours d'eau. Il regroupe 136 communes sur 6 Communautés de communes situées en Saône-et-Loire et dans le Rhône.

L'EPAGE est composé d'un comité syndical constitué de différents délégués des Communautés de communes.

Les missions exercées par l'EPAGE sont issues des items 1° ; 2° ; 5° et 8° de la compétence GEMAPI, avec notamment l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines (ripisylves).

AGIR SUR LA RIPISYLVE

Les cours d'eau du bassin versant de la Grosne sont des cours d'eau non domaniaux. Les riverains propriétaires sont donc propriétaires des rives jusqu'à la moitié du lit du cours d'eau. Ils sont donc responsables de l'entretien de la ripisylve présente sur les berges.

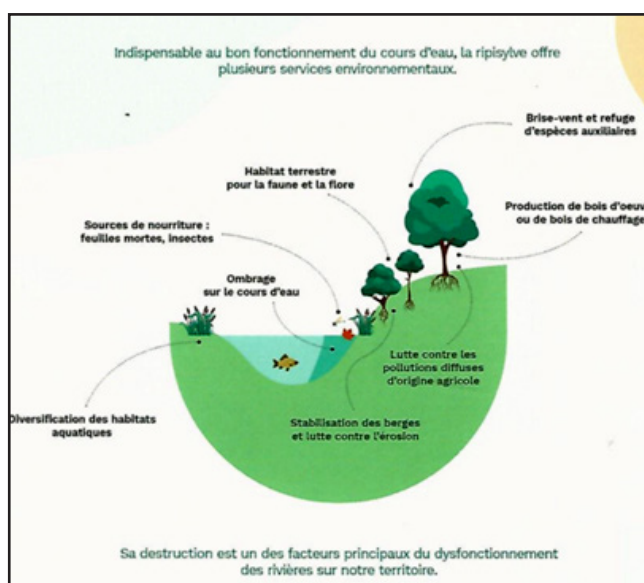
LA RIPISYLVE

La ripisylve est un élément particulièrement important pour la rivière en rendant de nombreux services tels que :

- Réguler la température, proposer brise-vent et ombrage pour le bétail et pour l'herbe en cas de sécheresse
- Limiter l'érosion par renforcement des berges
- Produire un bois exploitable (chauffe et litière & bien d'autres... !)

QU'EST-CE QU'UN EPAGE ?

Les EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) sont des syndicats mixtes spécialisés. Ils ont notamment la spécificité d'avoir un périmètre d'action hydrographique et d'être des maîtres d'ouvrage locaux sur tout ou partie de la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).



QUELLES SONT LES ACTIONS CONSEILLÉES ET CELLES QUI SONT INTERDITES ?

LES ACTIONS CONSEILLÉES

- Maintenir des essences adaptées et locales
- Réaliser des coupes sélectives
- Ne retirer que les embâcles qui font obstacle à l'écoulement ou érodent les berges
- Mettre en défens le cours d'eau

LES ACTIONS INTERDITES

- Réaliser une coupe à blanc ou un dessouchage
- Broyer sur place, rejeter ou stocker des déchets verts
- Désherber avec des produits chimiques
- Planter des espèces exotiques envahissantes

L'EPAGE vous accompagne techniquement et financièrement pour préserver et restaurer la ripisylve !

- Elle réalise des travaux de mise en défens des cours d'eau. Cela consiste à limiter l'accès du bétail au cours d'eau à l'aide d'une clôture, et à installer des aménagements agricoles pour faciliter l'abreuvement du bétail.
- L'accès direct du bétail entraîne une dégradation de la qualité de l'eau (déjections animales, mises en suspension des particules fines...), des berges (destruction de la ripisylve) et du lit (érosion, piétinement). Ces descentes sauvages favorisent également la contamination des eaux de surface et entraînent une exposition du bétail aux agents pathogènes.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon



Financement

L'installation est 100% financée par l'EPAGE et ses partenaires.

Les aménagements vous seront ensuite remis, à vous d'en faire bon usage.

Les largeurs de clôture n'impacteront pas vos aides de la PAC.

Si vous avez des questions ou besoin de conseils concernant l'entretien du cours d'eau et de la ripisylve, vous pouvez contacter l'Epage au 07 88 74 50 73 ou par mail epagegrosne@gmail.com

■ EAU POTABLE

Le Syndicat Mixte des Eaux de la Petite Grosne a été dissous au 1^{er} janvier 2026.

À partir de cette date, la compétence Eau Potable est transférée au Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Beaujolais qui regroupe les communes de Cenves, Chénas, Chiroubles, Corcelles en Beaujolais, Émeringes, Fleurie, Julié, Lancié, Vauxrenard et Villié-Morgon.

Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA) assurera la gestion des abonnés sur notre commune au moins jusqu'à mi-2027.

Cette évolution vise à garantir un service public de l'eau performant et à sécuriser l'approvisionnement de l'eau pour tous sur le territoire de l'agglomération et des communes qui ont passé des conventions.

En effet, MBA dispose de ressources dédiées et en particulier de l'ancien secrétaire du syndicat intercommunal des Eaux de la Petite Grosne (Ludovic Coletta), lui permettant de réaliser les interventions nécessaires à l'échelle de l'ensemble de ses bassins d'alimentation et des abonnés.



Cependant, pour notre commune, quelques aménagements liés à l'adduction d'eau, à la localisation de certains compteurs, ont dicté certains arbitrages, à savoir :

- **LA GRANGE DU BOIS** (commune de Cenves).
 - Ces 15 abonnés qui résident sur le territoire de la commune de Cenves relèveront du service public de gestion de l'eau de MBA.
 - Les abonnés ci-dessus soumis au règlement de service public d'eau potable de MBA seront facturés sur la base du tarif applicable aux abonnés de MBA.
- **LES GUÉRINS** (commune de Cenves et de Serrières)
 - Les abonnés des Guérins habitants sur Cenves (le long de la route du Breuil) seront

rattachés à Serrières et dépendront donc de MBA puisqu'une convention a été validée entre Serrières et MBA.

- Quelques abonnés des Guérins habitants sur Serrières (le long du chemin rural des Guérins à la Barre) seront rattachés à Cenves qui a confié sa compétence eau potable au syndicat des eaux du Haut Beaujolais.

Dans le cadre d'une bonne gestion du service public de l'eau potable et des relations entre ledit service public et ses usagers, la commune de Cenves via SIEHB (Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Beaujolais) confie la gestion des abonnés situés sur son territoire (relation clientèle et facturation) à Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Ce mandat concerne la gestion des abonnés en cause et non la compétence « eau potable » qui sera dévolue, à compter du 1^{er} janvier 2026, au syndicat intercommunal des eaux du Haut Beaujolais.



La Commune via SIEHB (Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Beaujolais) confie à MBA (Mâconnais Beaujolais Agglomération) le soin d'assurer :

- La gestion du fichier de suivi des abonnés : établir et mettre à jour le fichier des usagers du service d'eau potable, qui sert de référence à la facturation de l'eau et de l'assainissement collectif
- L'accueil des abonnés (accueil physique, téléphonique, gestion de la correspondance)
- La gestion des contrats d'abonnement
- Le contrôle de la relève des compteurs
- La facturation de la redevance eau potable, y compris l'établissement, l'envoi des factures aux usagers
- L'encaissement des sommes facturées à l'usager
- La gestion des réclamations.

MBA détaillera sur la même facture le montant dû par l'usager au titre de l'eau potable et des diverses taxes et redevances correspondantes, soit :

- La redevance sur la consommation d'eau potable (Agence de l'Eau)
- La redevance d'eau potable (abonnement et consommation)
- La redevance performance eau potable (Agence de l'Eau)
- La redevance prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)
- La TVA.

Suite à la relève des compteurs d'eau par SUEZ, les services de MBA émettront une facture aux usagers du service eau potable de la commune, et ce, deux fois par an.

La tarification de l'eau pour les abonnés attachés à la commune de Cenves n'est pas modifiée par rapport à la dernière délibération sur ce prix par le syndicat dissous (Syndicat Mixte des Eaux de la Petite Grosne)

Suez continuera dans le cadre de son mandat (fin mi-2027) à effectuer toutes les opérations qui lui ont été confiées par le Syndicat Mixte des Eaux de la Petite Grosne.

Ce fut un peu compliqué ! En effet, les échanges pour la reprise de la compétence Eau Potable avaient commencé en 2024, mais notre Premier ministre Michel Barnier a décidé avant de partir de changer les règles du jeu entre syndicat et Communauté de communes. C'est grâce à la bonne volonté de tous les partenaires (État, syndicats, communes, Communauté de communes) que ce service a pu démarrer au 1^{er} janvier sans interruption ni complication administrative.

■ Pierre-Yves Pellé-Boudon

Pour toute question de gestion, vous pouvez contacter la direction des cycles de l'eau de Mâconnais Beaujolais Agglomération

- Par téléphone au 03 85 20 97 55
- Par email : cycle-eau@mbagglo.com

Vous pouvez demander à parler à Ludovic Coletta, ancien gestionnaire de la facturation du syndicat des eaux de la Petite Grosne, qui est maintenant en poste chez MBA.

LES POMPIERS DU FIEF



Le lieutenant Cyrille Briday (à droite) a laissé sa place à la tête de la caserne à l'adjudant-chef Éric Jacquet.

© Photo Chantal Burnot

Le centre d'incendie et de secours de Tramayes compte à mi-novembre 22 pompiers volontaires, dont 4 femmes.

LE CIS DE TRAMAYES

L'année 2025 a été marquée pour le centre d'incendie et de secours de Tramayes par la passation de commandement entre le lieutenant Cyrille Briday et le lieutenant Éric Jacquet.

Cyrille Briday poursuit néanmoins son activité de pompier au sein de la caserne qu'il a débuté il y a un peu plus de 26 ans et met ainsi à profit sa riche expérience de chef de centre acquise pendant 7 ans.

Éric Jacquet a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2025 avec l'adjudant Anthony Lapierre comme adjoint.

Il aura à cœur de diriger ce centre comme ses prédécesseurs dont il a été sous les ordres, Maurice Aucagne puis Michel Bernollin et Cyrille Briday. « À Tramayes, nous avons la chance que le flambeau se transmette de génération en génération » a indiqué le maire, devant les chefs de centre successifs.

Il défend huit communes en 1^{er} appel dont Cenves. À mi-novembre, 10 interventions sur la commune de Cenves ont été assurées par Tramayes, 8 pour secours à personnes, 1 pour accident sur voie publique et 1 pour incendie de voiture.

La traditionnelle tournée des calendriers réalisée le samedi 15 novembre a été comme d'habitude marquée par l'excellent accueil des « Cenvardes » et des « Cenvards ».

■ Éric Jacquet
Chef du CIS de Tramayes

UN PETIT POINT SUR VOTRE CASERNE DU FIEF

Cette année, nous sommes intervenus une centaine de fois. Nous enregistrons un léger recul du nombre de sorties malgré quelques interventions sur les communes et départements voisins.

Nous avons été dotés d'un lot bariatrique, un brancard pour transporter des victimes de fortes corpulences (de 130 à 200 kg). Il y a en quatre dans le département du Rhône : Givors, Rillieux, Thizy et Le Fief.

La caserne du Fief compte 26 sapeurs-pompiers dont une infirmière sapeur-pompier, Éva Guouvillon.

Bonne nouvelle : Camille Varline et Iliana Mahuet, ancienne JSP de Fleurie, ont rejoint notre caserne du Fief. Félicitations à eux deux.

Nous sommes toujours demandeurs de nouvelles recrues motivées.

La porte ouverte fut une belle réussite avec un grand nombre de visiteurs, de belles rencontres et des échanges chaleureux.

Et aussi une belle vente de Pompy !
Nous vous en remercions.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter une belle et heureuse année 2026.

■ Violet Hervé
Chef du CT LE FIEF



COMMÉMORATIONS

AU BOURG DE CENVES



LES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2026

Cinéma tous les 1^{ers} mardis de chaque mois, d'octobre inclus à juin inclus.

Bibliothèque ouverte à tous (enfants - adultes) tous les samedis matin de 10h à 12h sauf vacances scolaires.

FÉVRIER

Samedi 28 Vente de tartiflettes
par l'association des jeunes cenvards

Mars

Dimanche 8 Loto du Sou des écoles à Serrières
jeudi 12 Passage du Paris-Nice
Dimanche 29 Rencontre cenvarde

JUIN

Samedi 6 Passage du Rallye des vins
ou dimanche 7
Samedi 13 kermesse des écoles à serrières
Samedi 27 Concert de La Cabriole
à l'église de Cenves

JUILLET

Samedi 4 Fêtes des conscrits

AOÛT

Mercredi 5 Passage du Tour de France féminin
Vendredi 7 Nuit des étoiles
(Report au samedi 8 en cas de mauvais temps)

SEPTEMBRE

Date à définir Pétanque

OCTOBRE

Dimanche 11 Randonnée des 4 Montagnes à Cenves
Mardi 13 Soirée théâtre du restaurant scolaire
Jeudi 29 Passage du Raid bleu
au dimanche 1^{er} nov

NOVEMBRE

Dimanche 15 Commémoration anciens combattants
et Repas des Anciens

DÉCEMBRE

Dimanche 6 Téléthon

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

DÉMARCHE INDIVIDUELLE ET ÉTAT D'AVANCEMENT

Pour consulter la carte, qui sera plus visible que celle ci-contre, vous pouvez consulter le site de l'ARCEP (www.arcep.fr). Vous constaterez que la plupart des foyers sont dits raccordables (point bleu).

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

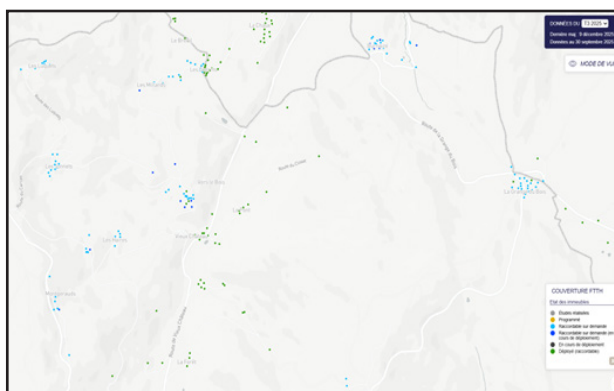
Lorsqu'un local raccordable « sur demande » souhaite être raccordé à la FTTH (fibre), il doit le signaler au Fournisseur d'Accès à Internet (Orange, SFR, Free ou Bouygues Télécom) qu'il a choisi.

Ce dernier fera alors appel à l'opérateur d'infrastructure pour installer le PBO (Point de Branchement Optique) permettant au local d'être ensuite raccordé à la fibre.

L'opérateur d'infrastructure aura alors 6 mois pour réaliser cette installation.

Je vous invite fortement à faire cette demande individuellement si vous souhaitez avoir la fibre afin de faire bouger l'opérateur en charge de l'infrastructure et ainsi accélérer le déploiement.

Deux arrêtés ont été signés récemment pour déployer la fibre pour arriver aux Montgerauds, aux Jonnets et à la Grange Paisseau, sachant que dans ce dernier secteur cité, les poteaux passant dans les prés vont être remplacés et remis le long d'une route.



INFOS

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Horaires déchèteries à partir du 02/01/2024 Hors juillet – août*						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Belleville-en-Beaujolais	8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h
Juliénas	8h - 12h		8h - 12h			8h - 12h
Saint-Didier-sur-Beaujeu	8h - 12h		8h - 12h		8h - 12h	8h - 12h
Villié-Morgon	8h - 12h	8h - 12h		8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h
Deux-Grosnes (Monsols)		8h - 12h	8h - 12h			8h - 12h

* Horaires spécifiques d'été du 1^{er} juillet au 31 août

RESTEZ CONNECTÉS !

La Lettre d'info de Cevennes pour recevoir chaque mois les infos sur la vie culturelle, associative, municipale et l'actualité de Cevennes et sa région.

Comment s'abonner ?

- Directement sur le site de Cevennes : <https://cenves.fr>
- Ou via le lien suivant : <https://cenves.fr/lettre-de-cenves>

L'application Panneau Pocket



Pour être informé et alerté des événements, coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore.



INFOS

NOUS RECRUTONS !

Nous adressons encore nos plus sincères remerciements aux parents pour leur mobilisation et leur solidarité, notamment pour avoir assuré la garde des enfants durant le temps du déjeuner, en l'absence de personnel disponible.

Votre aide a été précieuse et a permis d'assurer la continuité de l'accueil des enfants dans de bonnes conditions.

Nous vous confirmons qu'une solution quasi pérenne a été trouvée pour la période comprise entre la rentrée scolaire des vacances de Noël et celles des grandes vacances.

Ce remplacement sera assuré par une maman d'élève, également agent de la collectivité.

Toutefois, celle-ci pourra être amenée à s'absenter sur certaines périodes. Dans ces situations, nous vous remercions par avance de bien vouloir rester mobilisés afin de pallier ces absences ponctuelles.

La solution définitive concernant la garderie de la cantine interviendra lorsque notre ATSEM, Aurélie, aura trouvé un poste de secrétaire de mairie et qu'une nouvelle ATSEM aura été recrutée.

Dans son emploi du temps, cette dernière devra assurer la surveillance des enfants tout en respectant une pause méridienne obligatoire.

Cette organisation a été discutée et réfléchie en concertation avec les enseignants de notre école.

Nous n'avons pas pour l'instant de date à vous fournir, mais si parmi les lecteurs ou lectrices de ce bulletin, certaines personnes avaient envie de postuler à ce poste, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie de Cenves et faire acte de candidature.

Mairie de Cenves
4, rue de la Madone
Le Bourg 69840 CENVES
04 74 04 60 92

LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT



DESRAYAUD
Pépinières et Paysages

625 route de Juliéas - 71680 VINZELLES
Tél : 03 85 35 63 59 - Fax : 03 85 35 68 12
e-mail : contact@desrayaud-paysagistes.com
site : www.desrayaud-paysagistes.com



EQUITERRA PAYSAGE
LE BONHEUR SE CRÉE

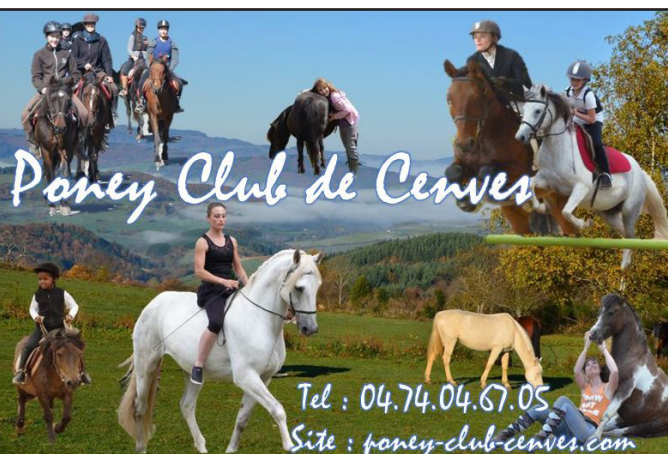
CREATION

- Pavage
- Dallage
- Bassin
- Structure bois

ENTRETIEN

- Tonte
- Taille
- Abattage...

69840 CENVES • 06 59 42 91 38
equiterrapaysage@gmail.com




MECAVERT
L'UNIVERS DE LA MOTOCULTURE

LOCATION - VENTE - RÉPARATION TOUTES MARQUES

TÉL. 03 85 22 13 21

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H-12H / 14H-18H • SAMEDI MATIN : 8H-12H

mjmecavert@gmail.com • ZA PARIS GAGNÉ 71520 TRAMBLAY

LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT

GUERIN PRIMEURS

14 PLACE DU CHAMP DE FOIRE
71520 TRAMAYES

03 85 50 51 45

GUERIN FRÉDÉRIC
FRUITS ET LEGUMES

Céline et Laurent

09 87 57 32 28



AUX 4 CENVES COUPS
RESTE AU BAR!



1172 route de Cenves 69840 Cenves
aux4cenvescoups@gmail.com

LE DIROSE

Restaurant

Roselyne et Didier

03 85 35 71 49

ledirose@orange.fr
www.ledirose.wix.com

Fermé le lundi

71960 SERRIÈRES



Le Bouchon Tramayon



Spécialités lyonnaises traditionnelles

Cochonaille et autres plats typiques

10 Place de la Poste - 71520 TRAMAYES

Tél : 03 85 50 69 47

bouchontramayon@gmail.com



Ne ratez aucune
PROMO
avec l'appli
Mon Magasin U



Chaque semaine
retrouvez l'intégralité
des promos.

Flashez et téléchargez



ZA Pré De Lit • D89 • 71960 Prissé

Carrefour
express
— TRAMAYES

TEL : 03 85 50 54 98

LIVRAISON A DOMICILE

SARL FARGERE CATHY



lundi mercredi
7h30-13h30
mardi jeudi vendredi samedi
7h30-19h00
dimanche
8h00-12h30

Tél : 03 85 40 85 80
severine.laurent521@sfr.fr

36 route de Vergisson
Pierreclos 71960



Panier Sympa Pierreclos



Panier Sympa Pierreclos

LA FONTAINE
Arts & Vins

GÎTES
BOUTIQUE
CAVEAU

artisanat,
expositions,
épicerie fine, bar à
vins, concerts,
animations...

JULLIÉ

www.la-fontaine-arts-et-vins.fr
Tel 06 75 87 62 16



LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT



LA LUCIOLE
POTERIE / LUMINAIRES D'ART

Pierreclos / Cenves
0672567334

Instagram: poterie_la_luciole
Facebook: Poterie La Luciole
Site: poterie-la-luciole.odexpo.com



Lunabellis
Le naturel réinventé

COSMETIQUES
NATURELS
&
SAVONS AU LAIT DE
CHEVRE

1149 ROUTE DE CENVES
69840 CENVES

VISITE A L'ATELIER
(SUR RENDEZ VOUS)
TEL : 06 21 63 11 93

www.lunabellis.bio



Fleur de Couture
By Amandine

Vêtements et accessoires d'occasion

Créations
de sacs,
porte-monnaies
et trousse

2 place de la Poste
71520 TRAMAYES
03 85 32 44 59



Prévenir et soigner
soulager profondément

Manon Vauchez
Ostéopathe D.O
06 19 64 53 68

Séverine Ducreux Olivet
Soins traditionnels Chinois
06 63 55 75 30

Uniquement sur RDV

Cabinet de médecines
douces



SL TAXI
Sébastien et Lydie

Mâcon n°7 / Tramayes n°3

TAXI

gares, aéroports, conventionnés CPAM,
véhicule 7 places, toutes distances...

06 80 74 21 25
sltaximacon@gmail.com



Pensez à climatiser votre intérieur...
avant la canicule.

cpc froid

172, Z.A. des Benoits
71470 ROMENAY
Tel. 03 85 50 10 76 - contact@cpcfroid.fr



EURO REPAR
CAR SERVICE

GARAGE PAQUOT
71520 TRAMAYES
03.85.50.58.15

LOCATION DE VEHICULES
tourisme/mini-bus/utilitaire

& réparations mécaniques multimarques
garage.paquot@orange.fr



FB Florian BERTHELET

sl2p@orange.fr

06.31.66.84.72

SL2P
PLÂTRERIE PEINTURE
ISOLATION FAUX PLAFOND

Zone Artisanale des
Terreaux
71520 Tramayes



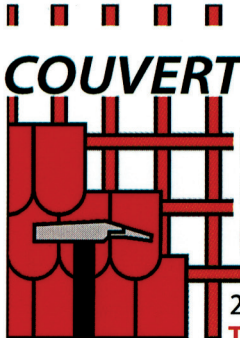
■ LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT



A.M.E.L.
Services Travaux Dépannages
Eric Lacourtablaise

Electricité, Plomberie, Carrelage.

07 86 62 26 57
71520 Tramayes
contact@amelstd.fr

**CHARPENTE
COUVERTURE • ZINGUERIE**

BOISSE

229, rue du Commerce • 71870 LAIZÉ
TÉL. 03 85 36 16 97 • 06 75 04 43 62
mail : contact@boisse-toitures.fr • site : www.boisse-toitures.fr
n°siret 501 137 459 00027 - code ape 4391 A



Plâtrerie | Peinture | Décoration Façade | Isolation

Sébastien Dailly
06 60 13 43 73
69840 CENVES | SD.platreriepeinture69@gmail.com



**Menuiserie
Moreau Jeandin**
Clément POULET

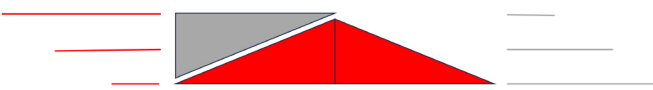
Tél. 03 85 50 51 85
menuisieremoreaujeandin@orange.fr
22 rue du Tacot 71520 TRAMAYES
www.moreaujeandin.com



BONNOT CHARVET
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Rénovation - Façade - Carrelage

71960 SERRIÈRES

06 22 02 25 58 / 06 32 51 97 38
bonnot-charvet.sarl@outlook.fr



SAS Sangouard et Raspail
1325 bis route de Cenves 69840 CENVES
Maçonnerie, Charpente-couverture

Antoine : 06 13 87 52 01
Christophe : 06 61 16 74 33



depuis 1976 **Entreprise
BOUILLARD**

Rond-Point des deux roches
71960 PRISSE
tel. 03 85 23 91 91
fax 03 85 23 91 92
contact@entreprisebouillard.fr
www.entreprisebouillard.fr



Cheminée Isolation Plâtrerie Façade Intérieur Sol



**ENT.
BONNOT MATTHIEU**
Plomberie • Chauffage • Sanitaire
Energies renouvelables • Traitement de l'eau

Les Trèves - 71520 Tramayes
06 86 13 61 22 - matthieubonnot14@gmail.com

■ LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT



CDCZ

Couverture - Zinguerie

cdcز.couverture@gmail.com

06 59 84 19 60



Frédéric DECHENAUD

Le bâtiment au naturel

- ☐ RÉNOVATION
- ☐ ISOLATION
- ☐ MENUISERIE EXTÉRIEURE
- ☐ AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR

SARL SIMBA 69840 CENVES
06 23 88 63 03
contact.simba@orange.fr

MARBRERIE



TAILLE DE PIERRE - MARBRERIE DE DÉCORATION

Cuisine - Salle de bain
Dallage - Escalier - Margelle de piscine
MONUMENT FUNÉRAIRE
Entretien et Rénovation

975, route de Loyse - Cedex 215 - 71570 La Chapelle de Guinchay
Tél. 03 85 36 70 64 • marbrerie.vessot@orange.fr

SARL D'ARCHITECTURE

400 rue des Montgerauds
69840 CENVES

L'ATELIER BLEU



contact@latelierbleu.fr - 06 30 92 82 52



SAS Benas Patrick

ASSAINISSEMENTS

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

7 jours / 7

Prestations de services

- Curage de réseaux
- Vidange de fosses septiques et toutes eaux
- Bacs à graisse
- Débouchage WC et toutes canalisations
- Micro-stations
- Effluents vinicoles
- Caméra

La tuilerie
71960 SERRIÈRES
06 10 83 67 82
06 76 43 85 08
benas.patrick69@gmail.com

Entreprise agréée N° 71-2012AV13

CHARPENTE • OSSATURE BOIS
COUVERTURE • ZINGUERIE
ESCALIER • MENUISERIE
ISOLATION SUR TOITURE



S.A.R.L. **MERLE**
sarjacquesmerle@orange.fr

71960 BUSSIÈRES
Tél. : 03 85 37 71 09
www.charpente-merle-71.fr

 **RGE** 



Société Electrique Beaujolaise

482 Chemin des Mûriers - 69430 LANTIGNIE - Tél. 04 74 04 86 55
Fax 04 74 69 28 63 - Mail :contact@sebelectricite.fr

LES ARTISANS LOCAUX NOUS SPONSORISENT

P. SIMON
ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
 Terrassements - VRD
 Assainissements
 Démolitions

768 rue Buissonnière Monsols 69860 DEUX-GROSNES
 Tél : 04 74 04 70 93
 Mail : tpsimon@orange.fr
 www.simon-pierre-tp.fr

Spécialiste des Poêles à granulés

Delux Ramonage
 Expertise, Conseil

Sur RDV 06 77 18 32 23

Fabien Ruet Élagage
 Expérience de plus de 15 ans
 Elagueur- Grimpeur
 Abattage et démontage
 Tous travaux relatifs aux arbres

06.31.46.15.03
 fabienruetelagage@gmail.com
 7 Impasse du Roquet - 69430 LES ARDILLATS

Parce qu'un dernier hommage mérite plus qu'un service : il mérite du sens

POMPES FUNÈBRES RIVIÈRE
 POMPES FUNÈBRES | CONTRATS OBSÈQUES | FUNÉRARIUMS | MARBRERIE

MATOUR 03 85 50 46 60
 3 Rue des Mensères - 71520 Matour

TRAMAYES 03 85 50 51 46
 3 Route des Pierres Blanches - 71520 Tramayes
 agence.tramayes@cfrolet.fr

24h 7/7

Tom Flower's
 Fleuriste - Créateur

Ouvert 7j/7

03.85.39.32.20
 Carrefour de l'Europe
 71000 MÂCON

CAISSE LOCALE DES VALLEES DE LA GROSNE

CENTRE - EST

VOTRE SOLUTION GLOBALE

AXGROUP
 Expert de votre transformation digitale

- SYSTÈMES D'IMPRESSION
- DÉMATÉRIALISATION DE DOCUMENTS
- MATÉRIEL ET MAINTENANCE INFORMATIQUE
- CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DE DONNÉES

03 85 20 55 00
 299 rue des Epinoches 71000 Mâcon

zeendoc
xerox
 SILVER Concessionnaire Agité

Création graphique
 Web IMPRIMERIE
 Étiquettes de vin
 Panneaux Adhésifs
 Habillage véhicules

Tout pour votre communication !

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
 04 74 66 51 51 • **dgpromo.fr**

Notre catalogue en ligne

IMPRIM'VERT



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 21 mars 2017, la délivrance de la CNI ne se fait plus à la mairie de Cenves. Vous devez vous rendre dans les mairies de Belleville, Crèches ou Mâcon.

(Téléphoner et prendre rendez-vous au préalable ou <https://ants.gouv.fr>)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les CNI délivrées aux personnes MAJEURES ont une durée de validité de 15 ans.

La CNI des personnes MINEURES conserve une durée de validité de 10 ans.

Elle est gratuite si c'est une 1^{re} CNI ou un renouvellement avec production de l'ancienne.

Renouvellement de CNI sans production de l'ancienne : 25 €.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Une pièce d'identité : carte d'identité cartonnée, passeport, permis de conduire, etc.

- Un justificatif d'état civil : extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois ou livret de famille des parents du demandeur.

- Un justificatif de domicile original de moins de 1 an au nom du demandeur (ou de son conjoint).

- Une photo d'identité homologuée.

- Le cas échéant, un certificat de perte ou de vol (si le demandeur ne peut produire son ancienne carte d'identité).

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

(Validité : 10 ans et 5 ans pour les mineurs)

Les passeports ne se font pas à la mairie de Cenves. Vous avez la possibilité de vous adresser aux mairies de Belleville 04 74 06 11 11,

Crèches 03 85 36 57 90 ou Mâcon 03 85 39 71 00

(Téléphoner et prendre rendez-vous au préalable. Vous pouvez aussi faire une pré-demande en ligne via le site : <https://ants.gouv.fr>).

Possibilité de prendre RDV en ligne sur le site de la mairie de Crèches-sur-Saône.

DOCUMENTS À FOURNIR

- 86 € en timbres fiscaux pour un adulte, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans et 42 € pour un mineur de plus de 15 ans
Timbres dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr>.

- Un document officiel avec photographie : passeport à renouveler valide ou périmé depuis moins de 2 ans (s'il est périmé depuis plus de 2 ans, vous devez présenter un acte de naissance de moins de 3 mois), CNI en cours de validité, permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasser, etc.

- Pour une première demande, en cas de perte ou de vol, ou si vous possédez encore une CNI ou passeport non sécurisés : une copie intégrale de l'acte de naissance récent à demander à la mairie du lieu de naissance ou, pour les personnes nées à l'étranger, au service central de l'état civil à Nantes.

- Un justificatif de nationalité française si la nationalité ne se déduit pas de la lecture de la copie intégrale de l'acte de naissance.

- Un justificatif de domicile (original) de moins de 1 an au nom du demandeur (ou de son conjoint).

- Une photographie d'identité récente, répondant aux normes internationales de moins de 6 mois.

- Le cas échéant, un certificat de perte ou de vol si le demandeur ne peut pas produire son ancien passeport.

DÉCLARATION DE PERTE

La déclaration de perte de documents d'identité (carte d'identité et passeport) est à effectuer en mairie.

La gendarmerie reste compétente pour les déclarations de vol.

PERMANENCES SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi 10h00 - 12h00

Jeudi 10h30 - 12h30

Samedi 9h30 - 12h00

NUMÉROS UTILES

GÎTES / MAIRIE

Mairie 04 74 04 60 92
Mairie Fax 04 74 04 61 61
secretariat-mairie@cenves.org

Service gîtes 04 74 04 67 15
(Le matin uniquement)
gitesdesejour@cenves.org
www.cenves.org

ÉQUIPE MUNICIPALE

M. Pellé-Boudon (Maire) 06 21 96 60 21
M. Larochette Gérard (1^{er} adjoint) 06 11 35 59 64
Mme Raymond Catherine (2^e adjoint) .. 06 48 78 78 15
M. Joseph Didier (3^e adjoint) 07 87 41 47 51

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Elle concerne :

- Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans dans l'année, ainsi que ceux qui auront 18 ans au cours des mois de janvier et février de l'année qui suit.
- Les personnes nouvellement arrivées dans la commune.
- Les personnes qui ne sont pas encore inscrites.
- Les ressortissants des États membres de l'Union Européenne, qui peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires de leur domicile pour les élections européennes et municipales.

RECENSEMENT MILITAIRE

Doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie du domicile :

- Les Français, garçons et filles, âgés de 16 ans et ce, dans le mois de leur anniversaire
- Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

Les pièces à fournir : le livret de famille, la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

ÉCOLES

École de Cenves 04 74 04 61 06
Cantine de Cenves 04 74 04 60 92
École de Serrières 03 85 35 78 97
Cantine de Serrières 03 85 35 78 97
Garderie périscolaire 03 85 35 78 97

SERVICES

ADMR Monsols 04 74 04 71 96
Assistante sociale
Maison du Rhône 04 74 04 70 45
Assistante sociale MSA 04 74 04 72 85

URGENCES

Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU / SMUR 15

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Les mineurs non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale devront être munis :

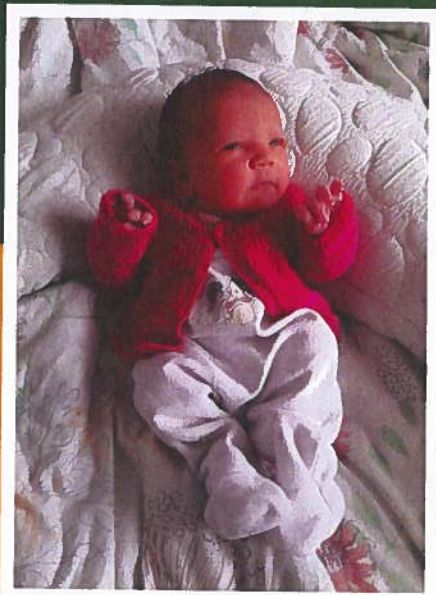
- d'une pièce d'identité valable
- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale (Valable 1 an - à télécharger sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359)
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

PERMIS DE CONDUIRE

Depuis 2015, les permis de conduire cartonné sont progressivement remplacés par les nouveaux permis de conduire, plastifié, de la même taille d'une carte de crédit.

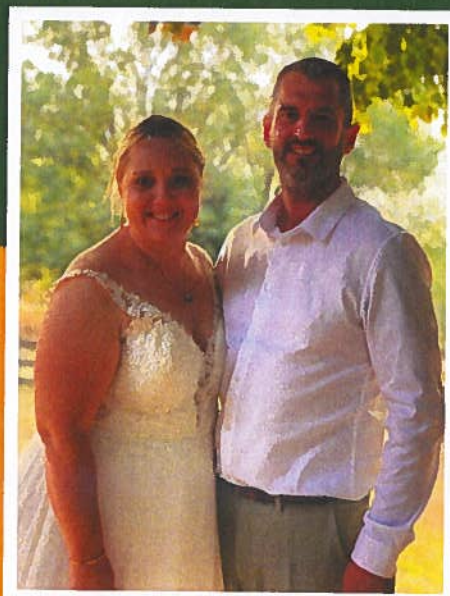
Votre ancien permis reste valable jusqu'au 19 janvier 2033.

NAISSANCE 2025



Ombeline Maëlys Marie ROUDERGUES
née le 4 juin 2025
Hameau Les Montgerauds

MARIAGE 2025



Ludivine LACHARME
et Pierre-Jean RUBIN-DELANCHY
le 16 août 2025

